Saint-Julien-le-Montagnier

CARNET D'ENTRETIEN DU VIEUX VILLAGE

février 2021

Association
le Vieux Village de
Saint Julien le Montagnier

L.C.P.
Association Les Chemins du Patrimoine

PRÉAMBULE

L'Association le Vieux Village
de Saint Julien le Montagnier,
et Les Chemins du Patrimoine
proposent à la collectivité
ce **Carnet d'Entretien**,
suivant une **idée forte** :
« *agir, plutôt que râler* » .

Ce document est une modeste contribution écrite pour un village **plus harmonieux.**
C'est un **outil de réflexion et d'échanges** afin de rappeler et de faciliter la répartition et le suivi des tâches d'entretien qui relèvent :

- de la responsabilité des habitants,
- des associations *(qui organisent des journées d'actions citoyennes tout au long de l'année)*,
- et de la Commune,
  avec ses agents de maintenance et sa responsabilité de police.

Certaines rubriques concernent aussi des concessionnaires services publics ou prestataires, agissant sur le site, sous l'autorité de la Municipalité.

Un questionnaire diffusé aux résidents, permanents et temporaires, a permis de connaître le ressenti et les aspirations. Les réponses sont mises en ordre par rubriques, elles alimentent ce cahier.

Comme les envies de qualité sont
grandes,
multiples,
ce carnet déborde parfois du simple entretien,
pour suggérer
des **aménagements ou des investissements**.
C'est une manifestation d'intérêt
pour aller plus loin,
dans la gestion globale
de ce site patrimonial.

SOMMAIRE

1. LES REVÊTEMENTS DE SOLS 7
2. LA VÉGÉTATION 15
3. LA CIRCULATION 25
4. LE STATIONNEMENT 33
5. L'ÉCLAIRAGE 41
6. LA SIGNALISATION 53
7. LE MOBILIER URBAIN 61
8. L'EAU 71
9. LES INTRUSIONS 77
10. LES DÉCHETS 83
11. LES RÉSEAUX 87
12. LES VERSANTS DE L'ÉPERON 93

1 LES REVÊTEMENTS DE SOLS

La réfection de la rue de la Place Neuve.

Il semble que la collectivité ait opté pour un caniveau central (avec deux pièces de béton, type CC1) et du bi-couche avec émulsion et gravillons de part et d'autre (réfection de la rue de la Place Neuve, il y a deux ans).
Ce n'est pas le luxe, c'est un esprit qui manque de caractère, les trous se forment assez vite… mais c'est pas cher, les réparations sont faciles : faut-il s'en contenter ?

Toutes les personnes interrogées manifestent une demande de rues correctes, avec un revêtement propre, sans trous, bien drainées…

Les photos anciennes montrent des rues en terres, avec fange et ornières. L'époque a changé, la propreté est de mise, mais, pour autant faut-il ressembler à un centre-ville ?

Un esprit villageois est apprécié, la référence au dallage de Saint-Martin de Pallières est citée, la présence de roses trémières fait l'unanimité…

Plusieurs résidents proposent une formule différente : établir un plan sur plusieurs années, chiffré, avec un sol plus qualitatif (par exemple un dallage en béton de site), des ralentisseurs en pavage (de la pierre calcaire dure, semblable à celle de l'éperon du Montagnier, plutôt que du granit breton, importé de Chine). Ce projet d'ensemble permettrait de bien identifier la **hiérarchie des rues** principales (dallage béton de site, type St. Martin) des toutes petites rues (rue des Roses Trémières, Grand Rue…) davantage « nature », des places (dallées de pierres), des carrefours (pavés) des calades (rompe-cul…) au profil revu et caladées…des chemins à aménager comme la liaison entre le parking du Cours et l'aire de la Chapelle.

Par exemple la rue des Roses Trémières, une des plus tranquilles du village avec seulement trois riverains, conserve un esprit « nature ». Cela incite à laisser les plantes pousser. Le débat serait à poursuivre.

Les calades

Le Vieux Village, intra-muros, possède une belle collection de calades.

Ce sont des parcours, en général sinueux, dans le sens de la pente du site, pour réunir les rues, qui, elles, suivent les courbes de niveaux.

Les calades ont des largeurs variables, parfois des marches, des barrettes pour l'eau ou des seuils d'entrée...

Il y a des fleurs et des plantes.

Le charme est là !

L'esprit villageois... un dallage en pierre de site.

... des fleurs et des plantes.

Les habitants du village aiment leurs calades, les visiteurs trouvent prétexte à de belles photos. C'est une des caractéristiques des aménagements de l'éperon. La plupart des calades ont été bricolées au fil des ans.
En général avec des pavages de pierres.

C'est hétérogène, souvent on s'y tord les chevilles, le calcul des « pas d'âne » est aléatoire…
Lors des discussions généreuses, de futurs chantiers de volontaires sont évoqués pour améliorer le Rompe-Cul.

Une agréable calade.

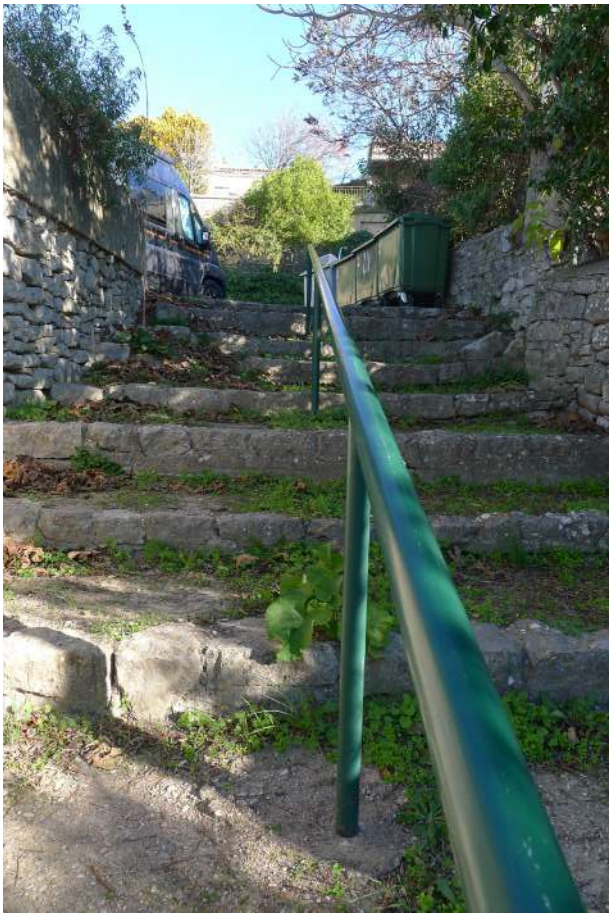

La calade dite « Rompe-Cul ».

La seule calade qui conserve son pavage d'origine, est, semble-t-il, celle découverte sous une énorme épaisseur de gravats, par de courageux confinés d'avril 2020, face à la maison de Nicolas May.
Le dessin est superbe,
avec sa bande centrale,
ses douces courbes...
De petits travaux de restitution de l'état d'origine restent à faire.

L'entretien des calades requiert un peu de délicatesse.
Ce sont des milieux fragiles.
La végétation fait partie intégrante de ces parcours. Les roses-trémières, les nombrils de Vénus, les pissenlits…sont à respecter.

Les associations, chaque année, participent largement au nettoyage, et c'est bien.
Des chantiers d'amélioration, bien sûr, seraient bienvenus, mais **avec prudence pour ne pas perdre l'atmosphère des lieux**.

La calade découverte en avril 2020.

A l'entrée du village,
des **couches successives de goudron** ont été empilées. Cette **élévation du niveau de la chaussée**, a réduit la hauteur du parapet. De plus, le **sol est glissant** par temps humide. Un **décapage et reprofilage** sera indispensable lors d'une réfection de chaussée.

Les ralentisseurs caoutchouc
type « gendarme couché »
sont **à éviter à tout prix** : cette typologie n'a rien de villageois. **Le vrai ralentissement, c'est un pincement entre façades, et des sols en pavés.**

Le traçage des sens de circulation a été fait il y a huit ans, avec de la peinture au sol. Cela tient mal et ne donne pas une information fiable.

Des emplacements
sont à désencombrer.
Par exemple, à proximité de l'Auberge,
au raccordement de la rue de l'Aire avec la rue des Templiers, un massif de béton et une pseudo-jardinière sont gênants.

L'entrée du village.

Une pseudo jardinière.

Entretenir l'espace public, et le respecter.

CONCLUSION : Des revêtements de sols à réparer en urgence, avec la solution bicouche actuelle.
Il est cependant incontournable d'établir, de chiffrer, et de rechercher les financements et subventions pour un **PROJET D'ENSEMBLE**, avec des dispositions conformes au caractère patrimonial du Vieux Village. La mise en œuvre pourra être échelonnée dans le temps.

2 LA VÉGÉTATION

La nature se fraye toujours un chemin.

Sur l'éperon rocheux
malgré la terre rare,
les arbres poussent.

Le recensement des arbres existants, dans les espaces publics du Vieux Village, fait apparaitre 70 sujets, sans compter les arbrisseaux.
Cela est précieux.
Et de nouveaux arbres sont à planter,
des amandiers à l'entrée du village,
des oliviers et des chênes verts sur la promenade du Belvédère…
Les arbres ont un rôle important,
notamment pour la qualité de vie.
L'été, ils offrent de l'ombre,
sur le Cours, à la terrasse de l'Auberge, à la place du Four, et sur le jeu de boules de l'aire de la Chapelle…
Devant les étranges maisons en pointe,
les robiniers sont une ponctuation.
Autour du château d'eau-belvédère
ils masquent un peu l'ouvrage inélégant.
Au cimetière les cyprès respectent la tradition.
En haut de la place Maurice Janetti
le marronnier agrémente la rue.
Les figuiers, derrière l'église,
offrent des figues aux passants,
les amandiers annoncent le printemps,
les chênes-verts masquent des horreurs...
Dans le village chaque arbre a une signification,
et une histoire.
Les riverains entretiennent des rapports amicaux avec leurs arbres.
C'est le patrimoine du village,
au même titre que l'église ou les remparts.

L'ombre, vitale.

RECENSEMENT

échelle d'étude 1/1000°

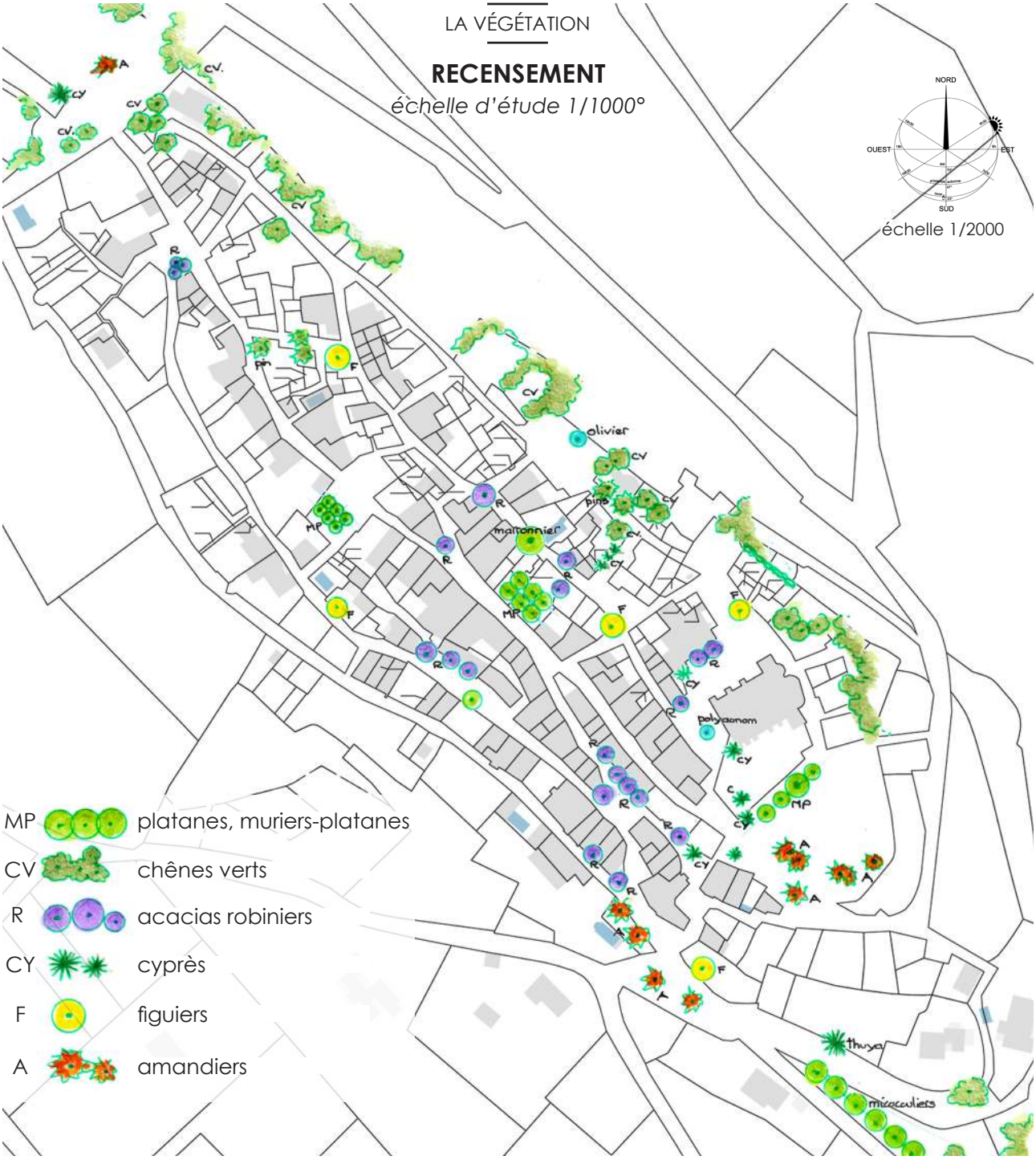

PROPOSITION D'ARBRES À PLANTER

échelle d'étude 1/1000°

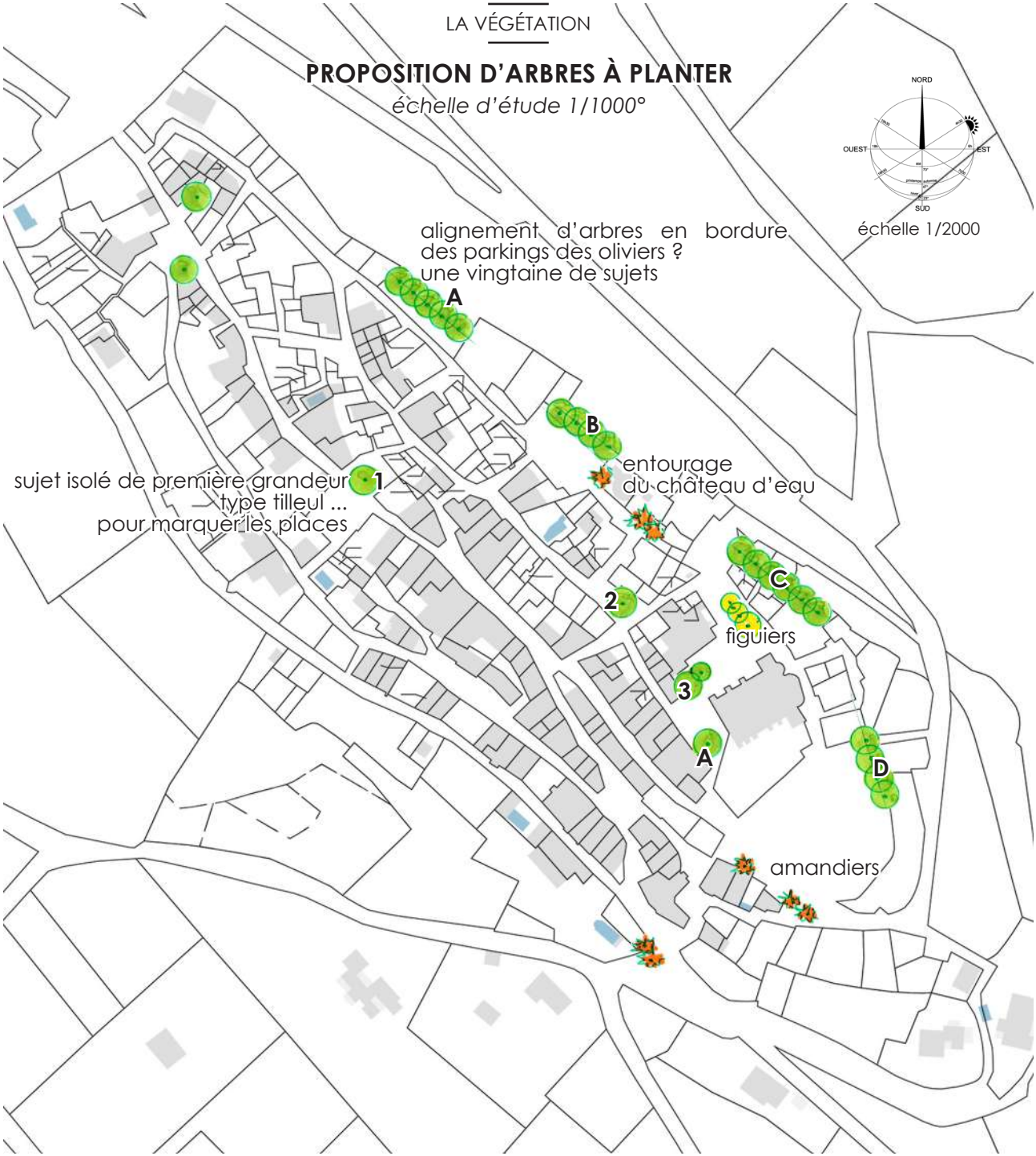

Même s'ils poussent de manière un peu tordue, ils méritent le **respect**, et parfois en fonction de leur emplacement, un peu de **considération**.

A côté de la Croix de Mission du Cours, il y avait un pin. Abimé lorsqu'il était jeune, au prix de grands efforts et après avoir poussé à l'horizontale, il avait réussi à se redresser.
On l'a coupé, puni de ne pas être bien droit.
Il en va de même pour les amandiers que l'on peut ne pas massacrer.
Tous les arbres sont beaux, quand bien-même ils éprouvent des difficultés.
Les amandiers ont droit à un entretien régulier et soigné, par exemple en enlevant le guis plutôt que de couper l'arbre.

L'amandier, massacré, abandonné.

Au titre de la végétation,
nous pouvons aussi évoquer le CIMETIERE
du Vieux Village.
Des plantations ont déjà été faites,
dans l'espace d'entrée,
et il reste à constituer la treille.
Par ailleurs, l'entretien du sol, dans les allées et entre les tombes, est toujours apprécié.

Le cimetière. *Photographie Gabrielle Voinot*

Le végétal, dans le village,
c'est aussi **les arbres des jardins privés**,
vus depuis la rue.
Souvent,
ils débordent des murs,
ponctuent le site,
s'accompagnent de grimpants,
de massifs fleuris...
Ce végétal « privé » est essentiel
pour l'**ambiance agréable du site**.

Le végétal déborde et orne l'espace public.

Un exemple majeur est constitué par les rosiers de Banks à fleurs jaunes, dits « *Pomponnette* ». Ils poussent très bien au village.
Des actions citoyenne comme
« Le village accueille le printemps »
ont permis de planter 20 nouveaux sujets.
Cela est à poursuivre, de même que les distribution de fleurs en pots.
(*une centaine de Dipladénia offerts en 2019*)

Le végétal, même planté sur l'espace public orne le seuil de la maison. Un signe d'accueil, une tendresse.

Dans le Vieux Village,
il y a aussi des jardinières, aux places du Four et Maurice Janetti, en face l'Auberge.
Elles ne sont pas trop dans l'esprit des lieux, mais elles existent,
et donnent du plaisir visuel.
Donc on les respecte !
Le volume de terre est faible, l'été il faut arroser.
Une installation automatique existe *(cassée à la place Janetti)*.

Devant l'église il y avait un arbre. *(un ormeau ?)*
Il a été coupé, en laissant le tronc.
Une superbe plante grimpante (*polygonum*) a grimpé dessus, avidement, s'est déployé en forme de champignon géant.
C'est **un particularisme, digne d'intérêt**.
A préserver… jusqu'au jour où cette sculpture végétale dépérira.
A ce moment là, il faudra planter un nouvel arbre, à **l'échelle du lieu**.

Les jardinières de la place Maurice Janetti.

Le polygonum sur le tronc de l'arbre.

CONCLUSION :

Le végétal, dans le Vieux Village, est un sujet sensible, qui concerne fortement les résidents.
Une réflexion concertée avec les habitants et les associations, sera bienvenue pour **gérer et amplifier le végétal**, en coopération avec les services municipaux.
Chacun réclame de l'entretien à la Mairie, et hurle à chaque intervention jugée brutale.

Une PROPOSITION :

- **les sujets principaux sur les places sont entretenus par la Mairie ;**
- **les ruelles par les riverains ;**
- **les jardinières, les espaces naturels, et les abords du village, par les associations, lors de week-end citoyens, deux fois par an.**

3 LA CIRCULATION

Le Vieux Village, il y a bien longtemps, a été créé avant l'invention de la voiture.
Il est blotti sur la crête d'un éperon rocheux.

Rien, dans sa typologie fondatrice, n'incite à faire pénétrer les automobiles.
Les rues sont étroites *(à deux endroits, rue des Templiers, la largeur est de 3,10m et, rue de la Place Neuve, il y a un pincement à 2,30m)*, les places sont petites et étirées, et les espaces libres sont rares.

Les rues du village fonctionnent sur un principe de sens unique. Compte tenu de l'étroitesse, il est difficile de faire autrement.
Ce **caractère compact** du Vieux Village, n'est pas toujours compris par les visiteurs, les livreurs… qui s'engagent dans la rue des Templiers.

A l'étude du site et des réponses au questionnaire, des propositions d'aménagements sont listées ci-après.

- Une solution consisterait à dissuader l'entrée en voiture, sans l'interdire, comme un seuil d'entrée, esthétique et bien lisible.
  Un panneau, à l'entrée du village, réglementerait la **vitesse à 20 Km/h**. C'est bien, et c'est encore plus exigeant que les zones 30. Pour inciter à respecter cette limitation, la nature des sols, la mise en scène des rétrécissements, peuvent aider.

- Une ambiguïté réside dans la montée **Promenade du Belvédère**, utilisé aussi à la descente par des riverains ne souhaitant pas faire le tour par l'église. Faut-il maintenir ce double sens ? Cela éviterait du trafic dans le cœur du village, mais légaliserait du double sens sur une voie de 3 mètres de large.
  Dans le questionnaire, une alternative est suggérée : *instaurer un « sens prioritaire », à la place du « sens interdit ».*
  Un double sens dans la partie vers Gourdane, puis un sens unique à partir du premier parking, semble être la solution la plus satisfaisante.

- En montant **la rue des Templiers**, avant d'arriver à l'Auberge, la rue de l'Aire est reçue à main droite, avec une priorité à droite rendue difficile par le manque de visibilité.
  La solution pourrait être trouvée avec un « Stop » sur la rue de l'Aire, et une visibilité améliorée avec interdiction de stationner.
  Mais ne serait-ce pas trop réglementer ?
  Le « Stop » serait-t-il applicable, commode…?
  Dans un village où l'on circule à 20km/h, la courtoisie devrait régler les croisements.

- La **sortie du village**, en voiture, n'est pas claire. Il y a un défaut de signalisation, mais aussi, un virage à 180° avec un rayon de giration insuffisant.
  Un léger empiètement de voirie sur la parcelle AS.280 (propriété Louis Cas) permettrait de régler ce problème (ER au PLU ?). Il faut, aussi, interdire le stationnement dans ce virage.

- D'autres propositions ont été faites pour réguler les circulations.
  Le **Vieux Village sans voitures** : cette exclusion des voitures serait peut-être d'une radicalité difficile à appliquer, mais ce propos traduit une réelle envie.
  Ce serait une belle amélioration du confort intra-muros pour les enfants à vélo, le flâneur, les touristes…

- Un « **village piétons** » avec des bornes riverains ? Cet objectif, éventuellement crédible à terme, ne pourrait être mis en œuvre qu'au prix d'une concertation, probablement difficile.

- Limiter l'entrée du village à ceux qui ont un garage. A ce titre, on peut rappeler la page 60 de l'album de proposition 2016, qui a identifié les possibilités de **construction de remises**.

SCHÉMA DE CIRCULATION
automobile de desserte interne du vieux village

échelle d'étude 1/1000°

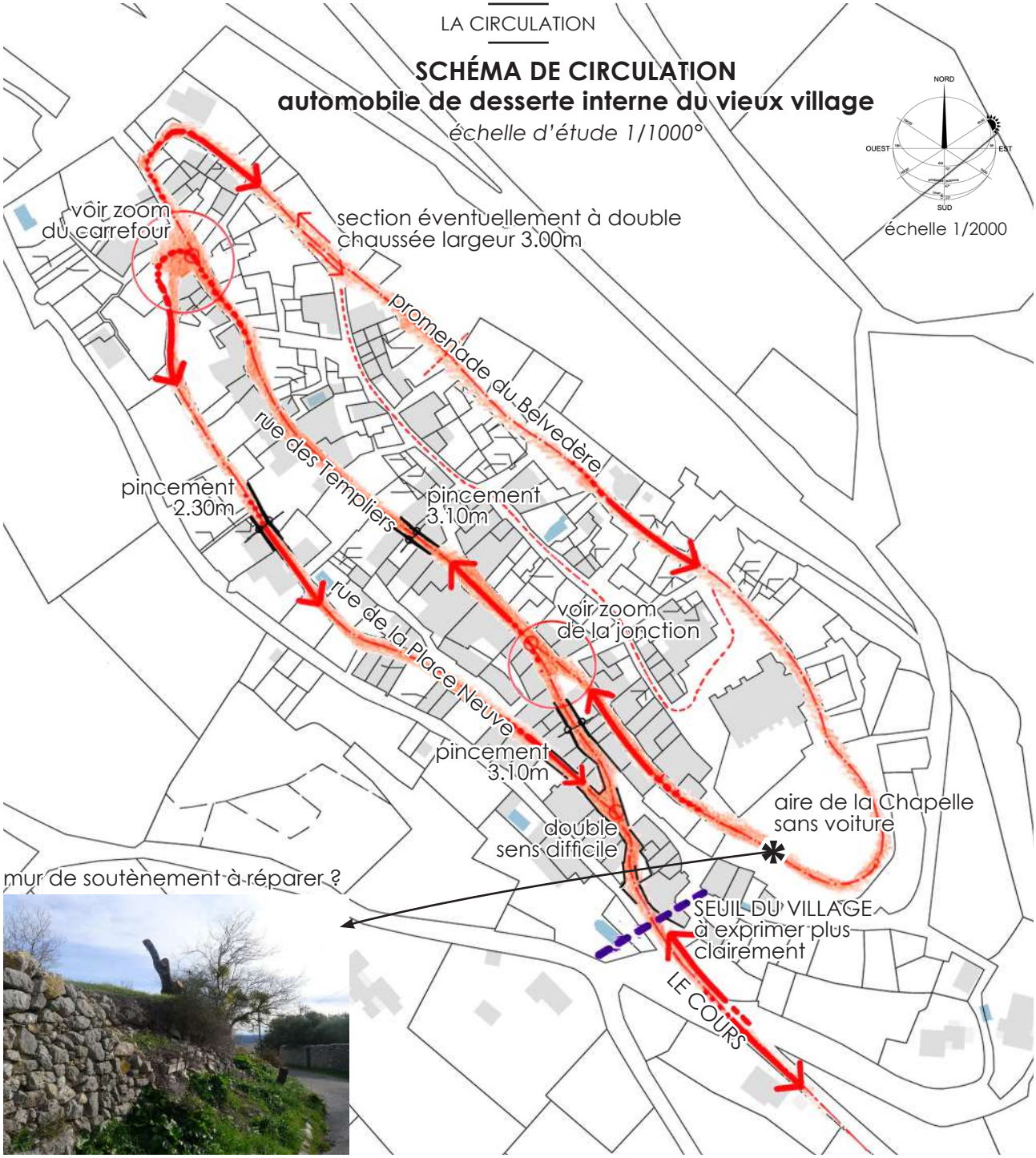

JONCTION RUE DE L'AIRE / RUE DES TEMPLIERS

échelle d'étude 1/200°

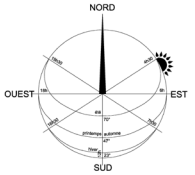

échelle 1/500

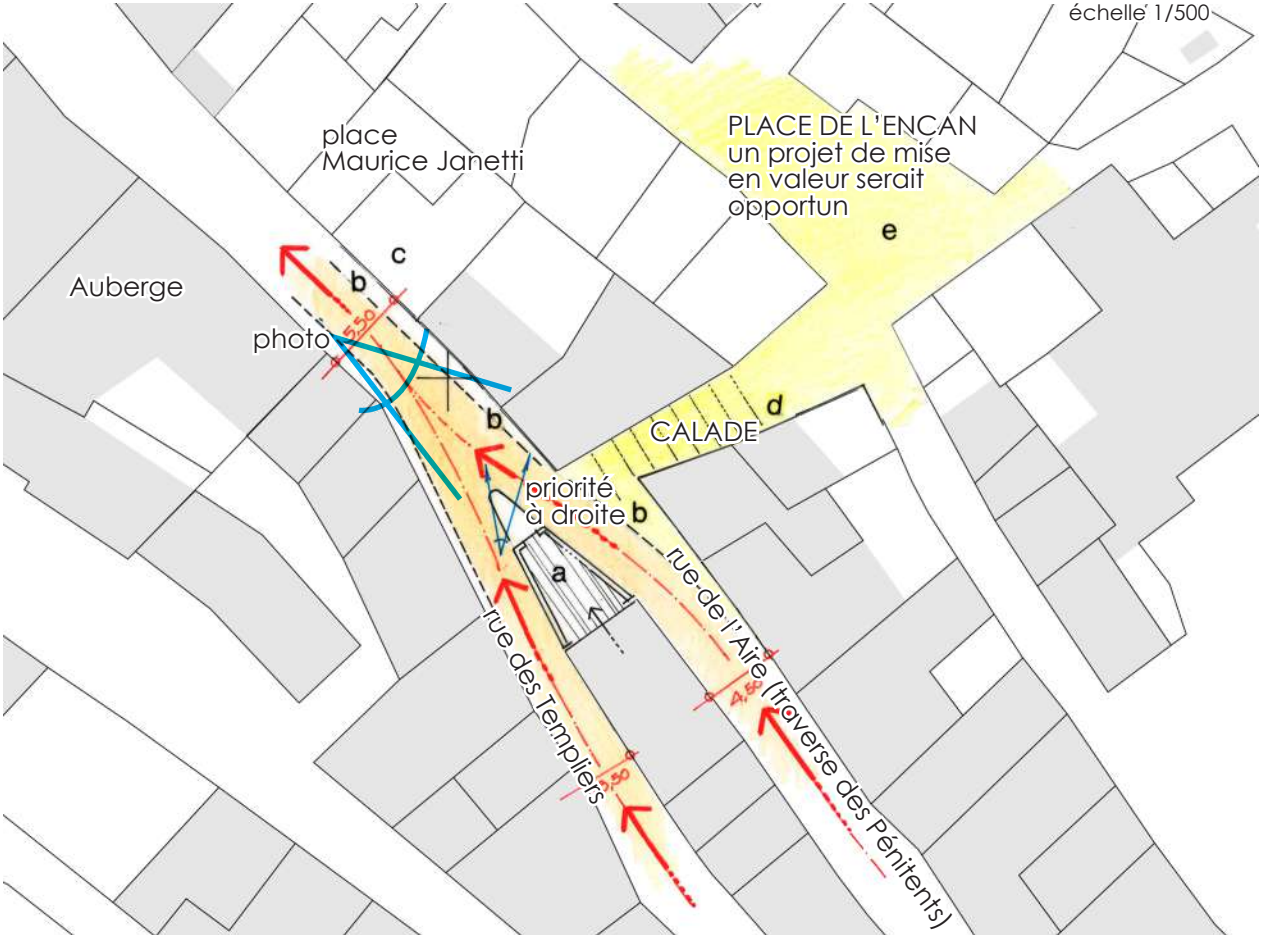

a. Terrasse privée de la parcelle 321
Autrefois, il y avait un café.
Un projet de réhabilitation de ce lieu
aurait du sens,
mais, dans tous les cas de figure,
les murets bloqueront la vue
sur les voitures qui arrivent à main droite.
Prudence donc (dans le village,
on ne roule pas à plus de 20 km/h !)

b. Zone où le stationnement est rigoureusement interdit.
Signalisation et éléments dissuasifs à prévoir.

c. Parcelle 177, ancienne maison effondrée
Fermeture du terrain par un mur
en agglos non-enduit
et jardinière au pied, encombrante.
Espace public à dégager.
Un projet sur cette parcelle serait bienvenu,
si il est conçu dans un esprit de concertation
avec la collectivité...

d. Traverse du Point de Vue
Cette calade est très utile,
vers la place de l'Encan,
vers l'Eglise.

e. Place de l'Encan
C'est un lieu chargé d'histoire, oublié.
Là, il y avait une citerne publique,
un four banal, des artisans tout autour...
Les adjudications publiques se tenaient là,
ce qui a donné le nom à cette place.
Un projet d'aménagement serait opportun.
Le Vieux Village manque
de vraies places publiques.
Là, le contexte est favorable.

La jonction, la jardinière de parpaings, le plot de béton et le stationnement gênants pour se croiser.

SORTIE DU VILLAGE
carrefour nord rue des Templiers, rue de la Place Neuve

échelle d'étude 1/200°

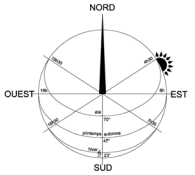

échelle 1/500

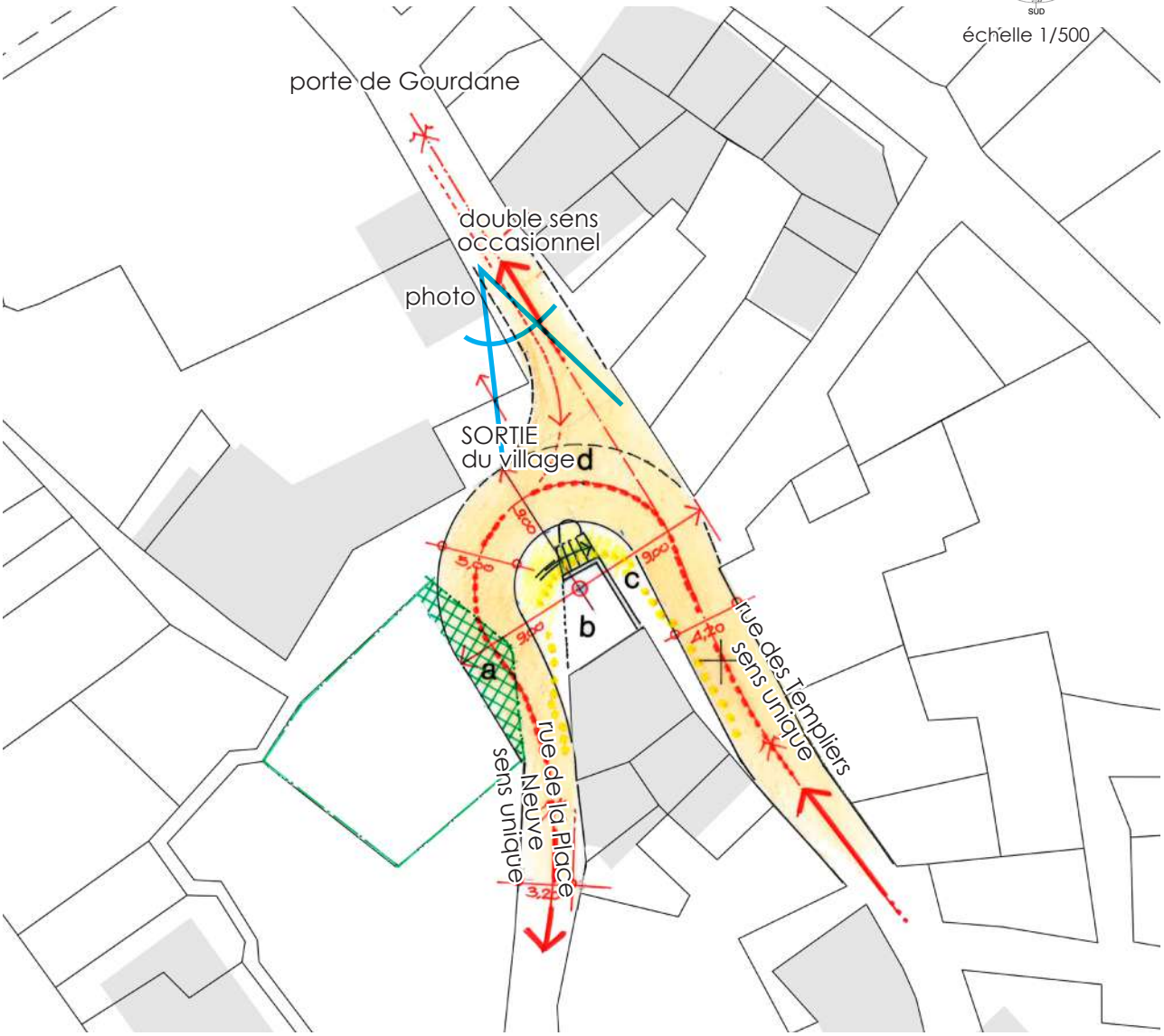

a. Terrain de 35m2 à acquérir (Emplacement Réservé)
sur la parcelle 280 (Louis Cas),
pour permettre un rayon de braquage normal
(Rayon extérieur 9,00m)

b. Espace public squatté par la parcelle 281
Ce bout de terrain pourrait être
cédé au riverain,
avec un cahier des charges précis
de ce qui pourra être fait.

c. Stationnement gênant
à rigoureusement interdire.
Un obstacle physique serait préférable
à des panneaux :
murette de pierre, végétation,
dallage de pierre…
C'est un micro-projet,
intégrant l'escalier existant.

d. Aménagement de la chaussée
pour faciliter les flux de circulation :
pente plus douce, marquage axial,
chaussée renforcée...

Le virage à 180°.

4 LE STATIONNEMENT

Le parking du Cours, en hiver.

Le village ne vit pas au même rythme l'hiver, avec une faible population, et à la période estivale, où toutes les maisons sont habitées. Le problème du stationnement se pose surtout l'été. Or, le village est étroit, et **l'espace trop précieux pour être gaspillé**.

Une difficulté pour traiter la question du stationnement, est **la notion de LIBERTE**.
Depuis les temps anciens, le village a évolué.
Aujourd'hui il doit vivre avec la voiture, élément fort, qui n'était pas prévu au concept d'origine.
Dans le Vieux Village, la plupart des personnes, se sentent chez elles. Les contraintes imposées sont critiquées, détournées, non-respectées.
Et pourtant chacun demande une meilleure organisation du stationnement.
Une **organisation** plus nette est souhaitée, mais il faudra en débattre et fixer des règles plus souples l'hiver. En effet, il y a suffisamment de places de parking dans le village !
Tout le monde peut se garer (*65 places sur espaces publics, en plus des garages et emplacements privés*).
Mais ces stationnements ne sont pas toujours là où les résidents le souhaitent.
La question des **voitures-ventouses et/ou des épaves** est aussi à aborder : sur les espaces publics, laisser un véhicule pour de longues durées étant bien sûr à exclure.
Trouver un dispositif pour éviter les voitures ventouses et les épaves ?
Aussi, le PLU, pour toute construction ou rénovation, doit imposer un garage, intégré à l'édifice.

Un effet très long terme de la voiture ventouse, la voiture épave.

SCHÉMA DE CIRCULATION
automobile de desserte interne du vieux village

échelle d'étude 1/1000°

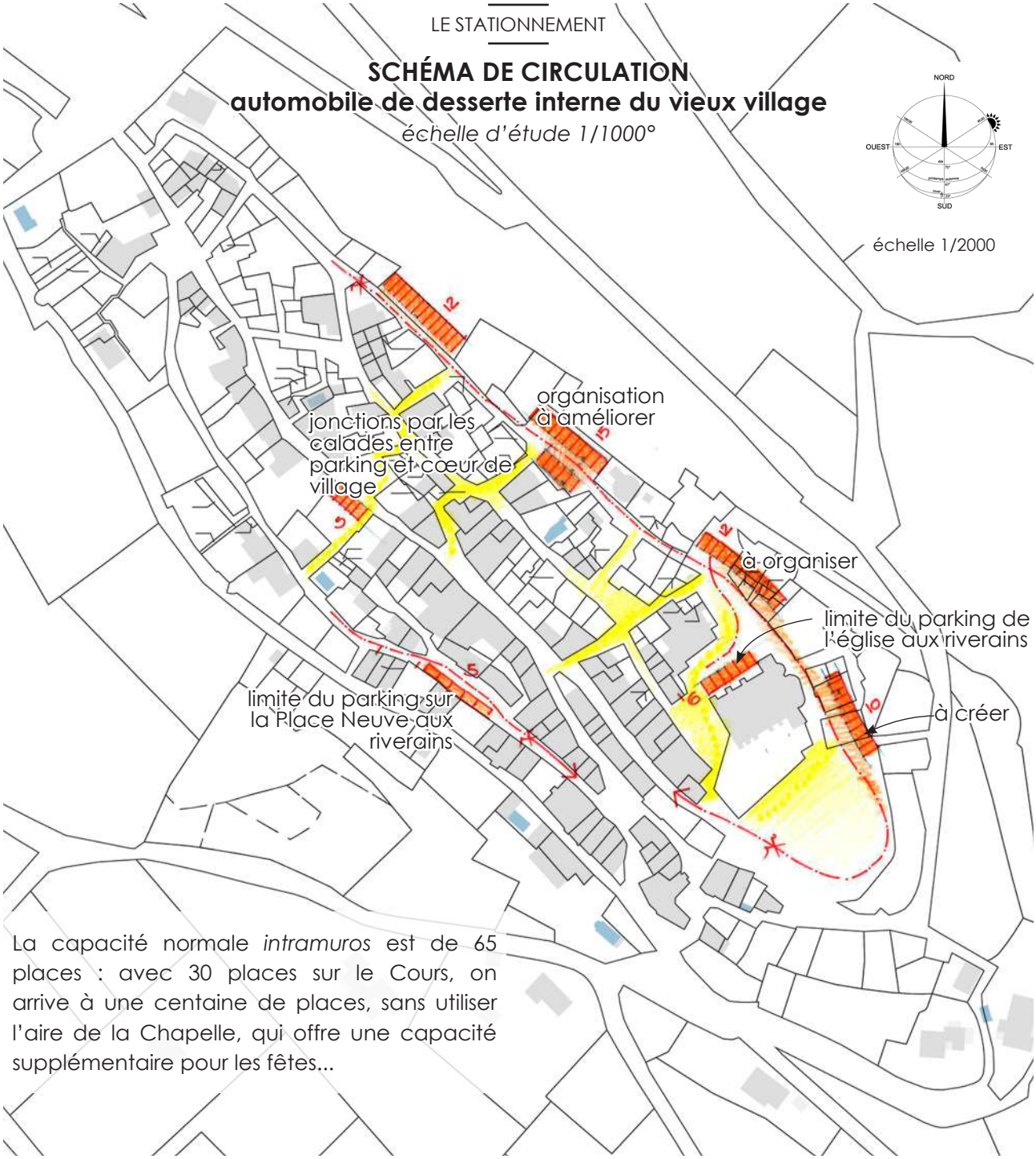

La capacité normale *intramuros* est de 65 places : avec 30 places sur le Cours, on arrive à une centaine de places, sans utiliser l'aire de la Chapelle, qui offre une capacité supplémentaire pour les fêtes...

ETAT ACTUEL

Le parking du Cours est une opportunité. Aujourd'hui, il n'offre que 12 places « légales ».

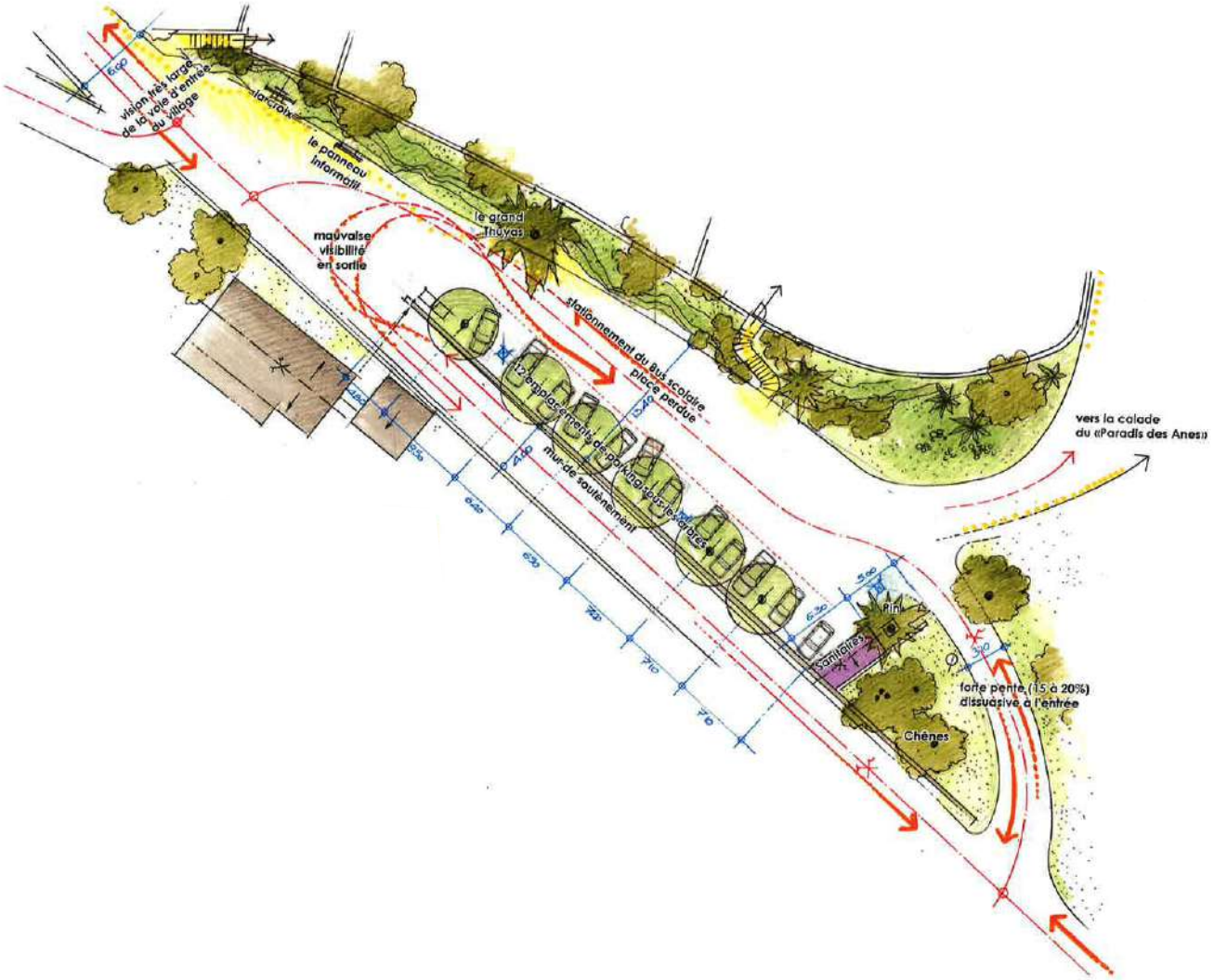

PROPOSITION

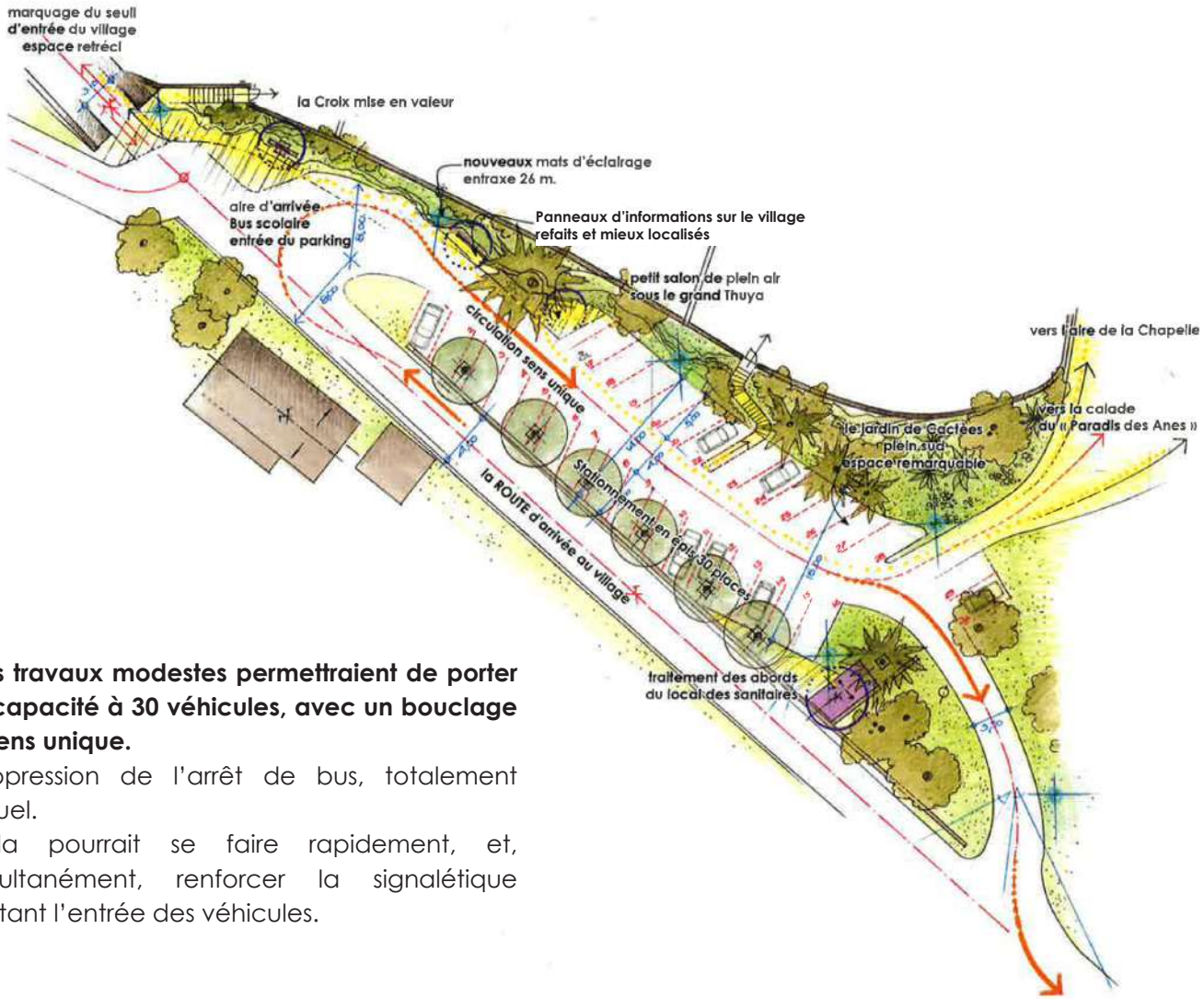

Des travaux modestes permettraient de porter la capacité à 30 véhicules, avec un bouclage à sens unique.

Suppression de l'arrêt de bus, totalement virtuel.

Cela pourrait se faire rapidement, et, simultanément, renforcer la signalétique limitant l'entrée des véhicules.

Des lieux doivent impérativement rester libres !
Un marquage évident doit **clairement interdire** de stationner.
Pour la sécurité :

- carrefour rue des Templiers / rue de l'Aire,
- virage à 180° de sortie du village,
- départ des calades piétonnes…

Cette règle doit être respectée. A défaut, cette incivilité doit être rappelée, voire sanctionnée.

La jonction rue des Templiers et rue de l'Aire.

D'autres lieux, comme le **long de la crête** dans les hauts du village et au nord-ouest de l'église **doivent bénéficier d'une meilleure organisation du stationnement, éviter les sur-largeurs inutiles et marquer les emplacements** (*bois fixé au sol, type Domaine de Valx, siège du PNRV*). Il faudra aussi prévoir quelques places pour les Personnes à Mobilité Réduite (Auberge, Eglise…).

Le stationnement le long de la crête.

Une question : l'**aire de la Chapelle** est, en partie transformée, en parking.
Cela abime le caladage et c'est très pénalisant pour la pureté du paysage. Le stationnement pourrait n'être qu'exceptionnel (messes, fêtes…) et au quotidien laisser ce lieu libre. Une compensation pourrait être aménagée, sous les arbres, à l'arrière de l'église.

L'aire de la Chapelle.

La **Place Neuve est saturée de voiture**s, tandis que vers la promenade du Belvédère, il y a toujours de la place.
(NOTA : une attribution de place de stationnement serait une piste, avec un emplacement par maison.)

Le parking de la Place Neuve.

5 L'ÉCLAIRAGE

Une mise en scène artistique de l'éclairage public.

La technologie des sources lumineuses a fait de grands progrès ces dernières années.
Le Vieux Village, avec ses ampoules orange au sodium, parfois des ballons fluo blanc, l'halogène violent de la place Janetti, etc... fait figure de dinosaure.
En plus, un tiers des appareils sont cassés.

ETAT ACTUEL

échelle d'étude 1/1000°

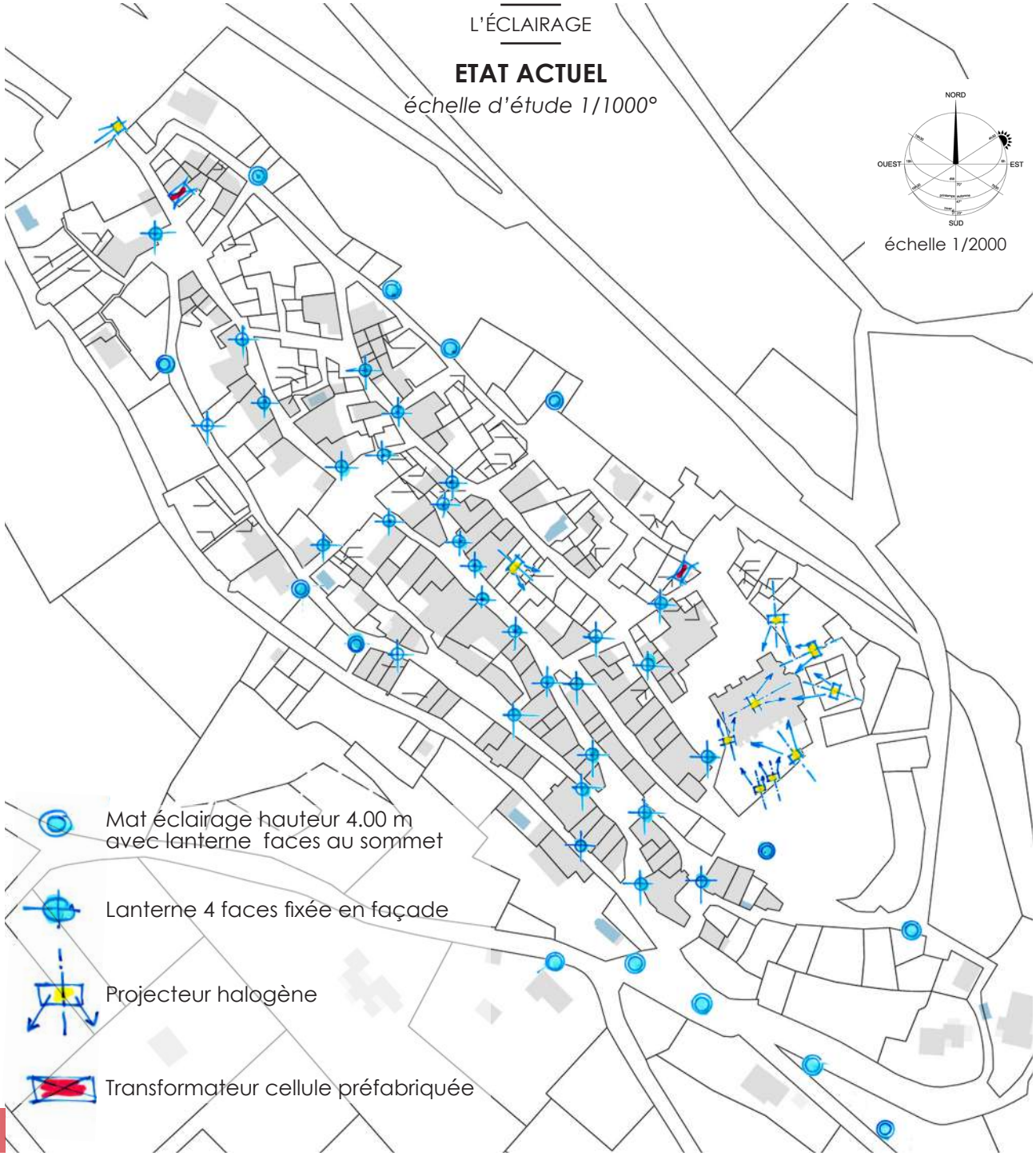

Certains *(rares)* affirment que l'éclairage public est inutile.
Le Vieux Village a vécu pendant 20 siècles sans lumière dans les rues.
Aujourd'hui les voitures ont des phares, les piétons des téléphones qui éclairent...
Plusieurs résidents disposent de lanternes rechargeables pour rendre visite aux voisins.
Cette proposition extrémiste reste marginale.
Les habitants du Vieux Village, dans une grande majorité, réclament un vrai éclairage public, qui **fonctionne**, qui soit **écologique**, qui soit **adapté au site**.

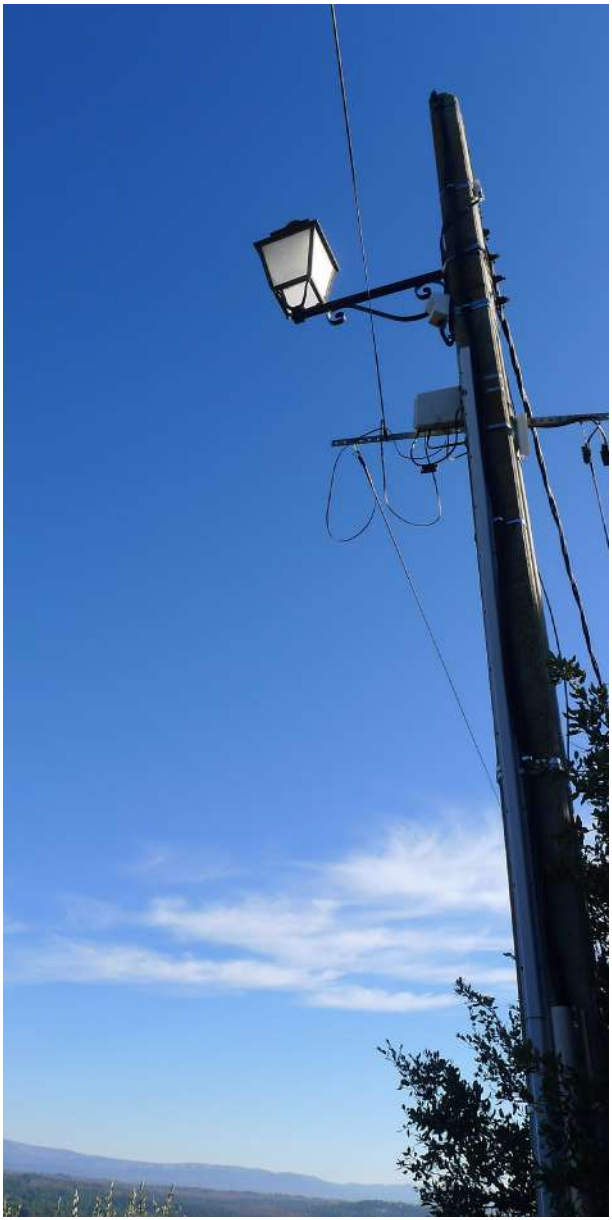

Là, on éclaire le ciel.

L'attente d'un projet de rénovation de l'éclairage public, même à court terme, ne justifie pas l'abandon de tout entretien.
Le nombre d'appareils cassés ou défectueux est considérable.

Des zones entières n'ont aucune lumière le soir. De façon urgente, il faut réparer ce qui est cassé pour **assurer la lisibilité des parcours pédestres et la sécurité de tous.**

L'état de l'éclairage public...

L'expérience prouve qu'un éclairage violent ne garantit pas la sécurité des biens et des personnes.
Mais ça peut aider…
Donc, avoir un peu de lumière partout,
c'est bien.

Mais pour la sécurité, l'essentiel serait de placer une caméra de Vidéo-Surveillance à l'entrée du village. Un seul appareil, placé sur la Maison de la Guardi, contrôlerait les entrées et les sorties. C'est la chance d'avoir un accès unique, en impasse : il n'y a pas de transit dans le village.

...et sa disparité.

Au delà, il est important de se poser la question :
« **quel éclairage public faut-il ?** »

Une collection de lanternes d'époques.

Le souci environnemental participe aussi aux critiques. Les économies d'énergie sont dans toutes les têtes, et l'éclairage public maintenu lorsque c'est inutile, agace.

Illuminer l'Eglise Romane est très bien.
Mais, faut-il le faire tous les jours ?
N'est-ce pas un gaspillage d'énergie, une pollution lumineuse du ciel ?
L'Eglise, comme tout monument illuminé, requiert un réseau indépendant. Les périodes d'éclairage sont à débattre et devraient facilement pouvoir être ajustées.
Ne mettre en scène les monuments historiques, que lorsque c'est opportun.

Le Parc du Verdon a développé des actions.
Même si la demande d'éclairage public demeure, **elle exige de ne pas illuminer le ciel.**
Les réverbères doivent éclairer vers le bas, être équipés de réflecteurs…
Les oiseaux, les chauve-souris, sont nos partenaires pour habiter au village.

Le village pourrait obtenir le label « village étoilé » (ASPCEN), qui valorise les actions menées prenant en compte les enjeux de biodiversité et de paysages nocturnes, de confort, de sécurité, de sommeil et santé des habitants, mais aussi les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairage, la qualité de relation avec les citoyens.

Economies d'énergie, pollution lumineuse, des enjeux dans le choix de l'éclairage public.

Un vrai « projet lumière » est unanimement demandé.
Mettant en œuvre des critères stricts :

- éclairer les rues, sans excès, de façon homogène ;
- créer des lieux de luminosité plus vive, comme par exemple les places publiques, et l'Auberge...;
- utiliser des sources de la meilleures technologie, de teinte naturelle, conformes au caractère patrimonial du site ;
- mettre en œuvre des appareillages discrets, robustes, faciles d'entretien, avec du matériel de remplacement en stock ;
- installer un réseau d'alimentation fiable, peu visible, excluant la mise en œuvre de poteaux ;
- réguler de façon intelligente pour ne pas gaspiller d'énergie (réduction de 23h à 5h, détecteurs de présence…) ;
- concevoir un système indépendant pour l'Eglise ;
- prévoir des attentes pour les illuminations de Noël, les fêtes… ;
- organiser un système de détection des défauts et mandater une entreprise de maintenance qui intervienne en 24h.

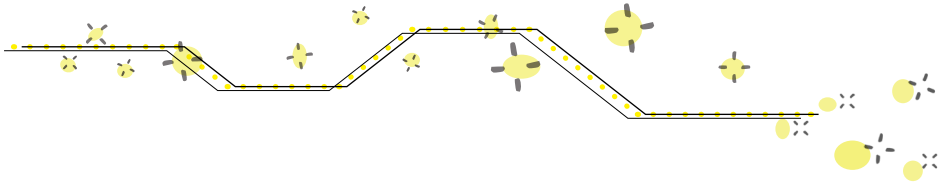

CONCLUSION : Un **PROJET LUMIERE,**
pour l'ensemble du Vieux Village,
novateur,
ambitieux,
mettant en valeur le patrimoine,
écologique,
géré…
cela a un prix.
Tant pour les études par un spécialiste reconnu, que pour les travaux avec du matériel de qualité.
Une mobilisation de tous est possible, pour rechercher les subventions, les sponsors, les meilleurs techniciens.
Une vraie concertation sur le projet est réclamée.
L'adjoint en charge de ce projet, a expliqué les démarches en cours, la demande de subvention, refusée l'an dernier, re-demandée cette année, les interventions auprès du syndicat d'électrification Symielec, le projet de remplacement des lanternes, etc…
Certes c'est un pas, mais ne faudrait-il pas être plus ambitieux au plan du caractère patrimonial des lieux ?

PROPOSITION PLAN LUMIERE

échelle d'étude 1/1000°

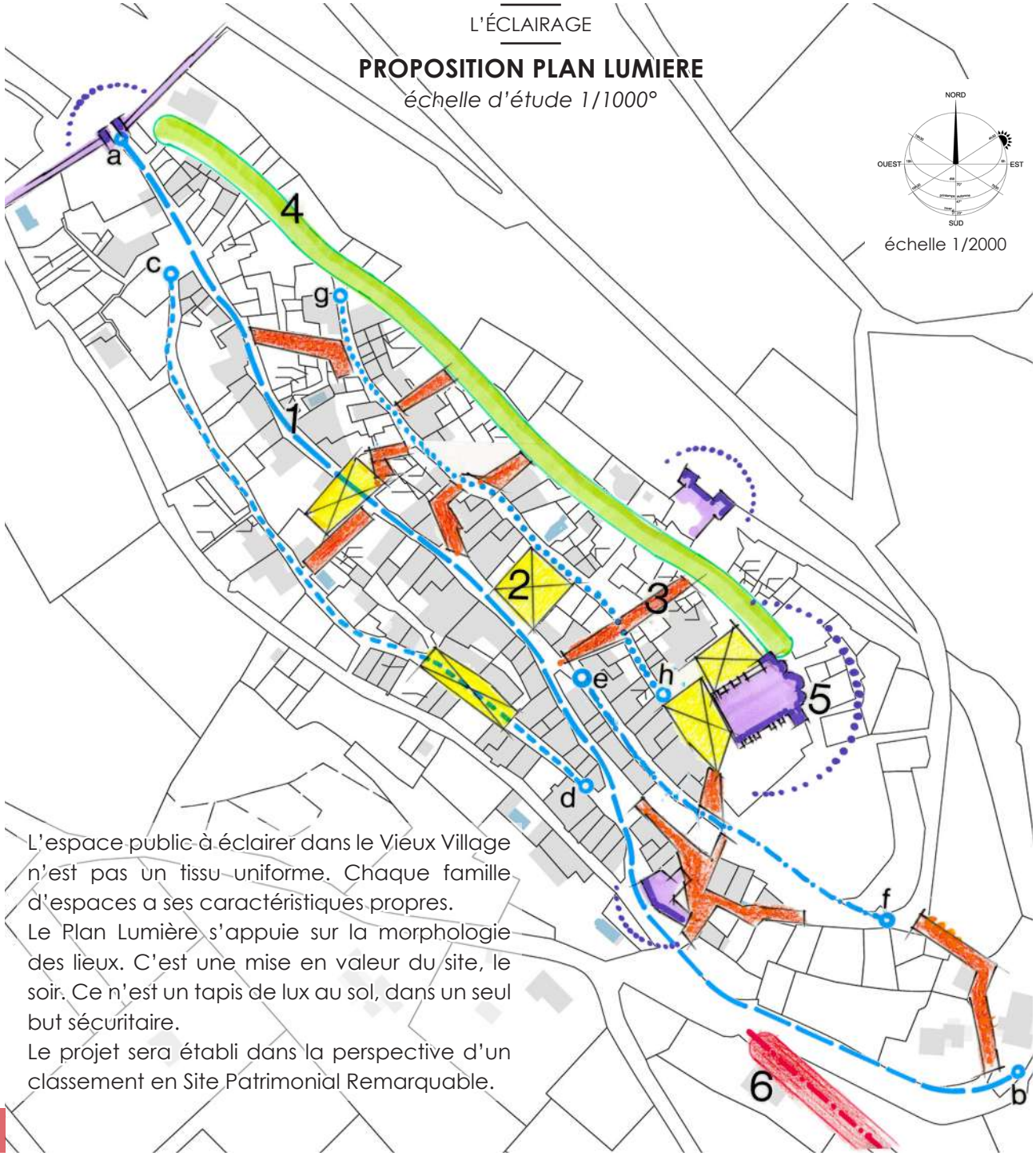

L'espace public à éclairer dans le Vieux Village n'est pas un tissu uniforme. Chaque famille d'espaces a ses caractéristiques propres.
Le Plan Lumière s'appuie sur la morphologie des lieux. C'est une mise en valeur du site, le soir. Ce n'est un tapis de lux au sol, dans un seul but sécuritaire.
Le projet sera établi dans la perspective d'un classement en Site Patrimonial Remarquable.

PROPOSITION PLAN LUMIERE

1. LES RUES

elles se développent de façon linéaire, sensiblement dans le sens des courbes de niveaux. Généralement, elles sont bordées de constructions en ordre continu.
Quelques interruptions du bâti existent.

Quatre rues-itinéraires :
[ab] Cours / Templiers -
[cd] Place Neuve -
[ef] rue de l'Aire -
[gh] Grand-Rue, Roses Trémières.

L'éclairage sera plutôt des lanternes en façades, quelque fois sur mâts ht 4m.
Teinte neutre proche de la lumière du jour.
Luminosité moyenne, régulière.

2. LES PLACES

Place du Four - Place Maurice Janetti - Place de l'Eglise

(Nota : la Place Neuve, très linéaire, sera plutôt dans la logique des rues)
Même teinte de lumière que les rues, un peu plus vive. Matériel adapté aux lieux, très discret, tendant vers l'invisible...

3. LES CALADES

dans le sens de la pente, parcours piétons, souvent avec marches.
Eclairage discret, bas, offrant une ombre portée des marches par sécurité.
Teinte plus ocrée, très douce.

4. LE CHEMIN DU BELVEDERE

C'est la ligne de crête de l'éperon rocheux du Montagnier. Cette silhouette est perçue de loin. Ne pas voir de points lumineux depuis la plaine de Saint Pierre. L'éclairage public s'apparente à du balisage.
La nature est très présente, avec beaucoup d'arbres. Le bon ensoleillement dans la journée, permet d'envisager du matériel autonome.

5. LES MONUMENTS

L'église, principalement, mais aussi la ruine du Château médiéval, les remparts à Gourdane, (et peut-être la Maison de la Garde, pour avoir une lecture plus complète du Patrimoine).
Eclairage scénographique, occasionnel, sur capteurs solaires, avec luminosité douce, mettant en lecture la forme des ouvrages.

6. LA MONTEE DU VIEUX VILLAGE

C'est une route, avec assez peu de piétons.
L'éclairage, à entraxes réguliers, pourra se faire par des mats de ht 4m.

NOTAS

- Le chemin Sous-Barri, les diverses Calades qui conduisent au village (Paradis des Anes, Moulin à huile, Gourdane, de la Fontaine), les aires de Gourdane et de la Chapelle, ne nécessitent pas d'éclairage.
- Partout, des économies d'énergies sont à mettre en œuvre, par les sources lumineuses à faible consommation, l'alimentation solaire lorsque c'est possible, des temporisations 23h/5h, des détecteurs de présence...
- Toutes les sources lumineuses sont calculées pour éviter la pollution lumineuse du ciel : lumière orientée vers le bas, déflecteurs, protection des oiseaux...

6 LA SIGNALISATION

Un panneau d'informations de Provence Verte.

Pour **être lisible**, la signalisation ne doit pas être encombrée. Par exemple, cela impose de démonter les décors de Noël après Noël, de tailler quelques arbres, d'enlever des informations devenues périmées… Dans le Vieux Village, divers types de signalisation co-existent. Une douzaine de familles environ, qui engendrent une information abondante, pas toujours coordonnée, souvent peu lisible, et nuisible à la sérénité…

- **Les panneaux routiers**
  A l'entrée du village, l'étroitesse des rues est signalée. Pourtant des véhicules s'engagent, ne voyant pas le panneau, croyant que la faible largeur annoncée est un gag…
  Un dispositif de calibrage serait bienvenu.

- **Des fléchages informatifs gravés sur bois**
  Le site du Goulet est très ambiguë :
  peut-on rouler dans les deux sens ?
  est-ce la sortie du village ?
  ce chemin mène-t-il à un point d'intérêt ?
  où est l'église ?
  les stationnements sont-ils privés ou publics ?

- **Les fléchages au sol**
  efficaces lorsqu'ils viennent d'être faits, disparaissent vite, et ne sont pas dans l'esprit des lieux. Il est suggéré de les éviter.

- **Quelques séquelles diverses...**
  L'arbre vivant, n'est pas un poteau d'informations. Lui infliger des corps étrangers c'est lui infliger une mobilisation d'énergies pour cicatriser, risquer l'entrée de maladies etc.

- **Les panneaux didactiques A.3, autour du village, CdP / AVV ;**
  Les plaques destinées aux visiteurs, installées par Provence Verte ;
  Les plaques de noms de rues ;
  Un affichage public face à l'Auberge ;
- **La publicité de l'Auberge ;**
  Des affichages papier, annonçant des manifestations ;
  Des initiatives individuelles, noms de maison, décors ...

Un vrai inventaire à la Prévert.

- **Les plans du village à la coopérative et sur le Cours**

Le plan du Vieux Village, à côté de la Coopérative est obsolète. Le remplacer ?
Des véhicules se perdent dans le village, en cherchant la Mairie, la Poste ou les commerces de Saint Pierre.

La toponymie n'a jamais été limpide entre St Julien chef-lieu, St Pierre…
Le GPS est-il à jour ?
Le carrefour des routes départementales, au pied du Vieux Village, est-il clair ?

Le plan du Vieux Village à la coopérative, pas trop à jour.

Le plan du Vieux Village.

Dans le questionnaire les résidents proposent de rajouter des informations :

- pour mieux trouver la sortie du village,
- pour inciter à ralentir,
- pour gérer les carrefours,
- stationner là où il faut, etc...

Une idée serait de réunir un groupe de travail, sur place, autour d'un élu de la commune, avec un expert réglementaire, des habitants du village, une personne « neuve » ne connaissant pas les lieux, puis de regarder :

- ce qui pourrait être supprimé
- ce qui faut ajouter.

Il serait bien que dans le Vieux Village, il y ait un « référent » volontaire, qui fasse le tour du site, régulièrement, enlève des affiches anciennes, informe les services techniques de réparations à accomplir, propose des ajustements…

Le Vieux Village espère tendre vers un Site Patrimonial Remarquable.
Cela impose un travail sur l'harmonie des lieux. Une réflexion sur l'esthétique de la signalisation, dans son ensemble, ne pourra pas être évitée.

Un travail d'harmonisation à réaliser et de lisibilité.

CONCLUSION : A partir d'un schéma directeur de la signalisation routière, réfléchir à une signalisation d'informations locales (SIL) directionnelle et touristique, dans le respect de la charte de signalétique du Parc Naturel Régional du Verdon, efficace et esthétique.
Il faut HARMONISER !

7 LE MOBILIER URBAIN

L'horizon sans encombre.

Le village n'est pas encombré de bancs, corbeilles à papier, jardinières, panneaux publicitaires et tous ces accessoires qui meublent les villes.
C'est bien !
Ici, le site est campagnard,
et il est agréable de s'asseoir sur le rocher.

Rester proche de la nature.
Le questionnaire n'a pas mis en évidence une avidité pour de nouvelles installations. Néanmoins, quelques coup de pouce seront bienvenus.

En premier pour entretenir l'existant :

- **rénover des bancs anciens :**
  par exemple à l'aire de la Chapelle,
  et sur la place du Four qui dispose d'un superbe banc linéaire. Le bois est très dégradé. Il a été réparé provisoirement, pour passer l'hiver, *mais il sera opportun de le remplacer au printemps.*

- **fignoler, par exemple les abords**
  de la chapelle de l'Annonciade,
  pour mettre en valeur le lieu,
  faciliter l'accès aux visiteurs.

Le banc linéaire à rénove place du Four.

- **repeindre**
  des mains-courantes, des gardes-corps,
  dans teinte discrète de ferronnerie anthracite.

- **en attente :**
  l'espace sous le thuya du Cours,
  permettrait d'installer une table de pique-nique, ou un salon de plein air avec banquette, ce qui pourrait être apprécié par les visiteurs.

Mélange de peintures.

Un espace libre sous le thuya.

- Nos visiteurs s'orientent souvent vers **le château d'eau**, au sommet du village.
  De là-haut le paysage s'ouvre sur 360°.
  C'est une caractéristique forte du site.
  L'installation d'une table d'orientation a été une bonne idée.
  Mais **le lieu a vieilli.**

Un beau chantier citoyen sera de rénover l'ensemble :

- une vigie esthétique
  (*et solide pour qu'elle ne s'envole plus*),
- un escalier sécurisé,
- un traitement des sols,
- quelques travaux de peinture et anti-graffitis,
- des bancs, au pied du château d'eau,
- des plantations…

La vigie, d'une esthétique discutable.

Les escaliers d'accès.

et si les opérateurs de téléphonie qui utilisent l'ouvrage, finançaient ce chantier ?

La table d'orientation.

- A coté, de ce réservoir d'eau, se trouvent les **ruines du château médiéval**.
  Le lieu est dangereux !
  Une stabilisation des murs serait bienvenue, complétée par un système de barrières (esthétiques) évitant l'accès.
  Des fouilles, derrière la Maison Nicod, à coté du transformateur, seraient intéressantes.

- **Le vieux four bana**l, existe-t-il encore, enfouis sous les décombres ?
  La place de l'Eglise possède un banc en bois, contre la façade.
  C'est déjà bien, mais insuffisant.
  Une réflexion d'ensemble serait bienvenue, et pourrait déboucher sur un joli chantier de volontaires.

Exemples de mobiliers dans l'esprit des lieux :

Une banquette linéaire.

Table de pique-nique

- Le site de **l'aire de Gourdane** est essentiel pour les résidents, pour les visiteurs. Ce lieu est très fréquenté. Un projet d'ensemble reste à finaliser et valider. Dans ce cadre, en préfiguration, un espace de pique-nique, vers les moulins, à l'ombre des chênes, sera agréable pour tous.

- Au titre du mobilier dans le village, le « **devant sa porte** » joue un rôle important.
  Il existerait une tolérance de 70 cm (*sous réserve de ne pas gêner la circulation*) pour mettre la chaise, les pots de fleurs.

Nous n'avons pas trouvé de réglementation de cette disposition des 70 cm.
Est-ce un arrêté municipal ?
Ce dispositif est bien sympathique pour agrémenter le village.
Prendre le frais, le soir, sur le seuil de la maison, discuter…
Mais attention aux limites.
Dans plusieurs espaces publics, les riverains occupent le terrain de façon abusive, avec de vrais séjours en plein air.

Exemples de mobiliers dans l'esprit des lieux :

Un lieu agréable pour sortir sa chaise le soir.

Une banc en bois.

- Les **corbeilles à papiers** sont utiles, mais perverses. Il ne peut y en avoir partout, la collectivité doit les vider, les nettoyer…Quelques emplacements pourraient être judicieusement choisis et entretenus par la collectivité.
  Une action éducative sera utile, au travers de journées citoyennes, pour créer les bonnes habitudes. Les initiatives de ces dernières années, sont une réussite.

- Participer à la sensibilisation et mobiliser sur la **question du compost** depuis sa cuisine, en fournissant de petits seaux pour amener ses « déchets organiques » vers un site organisé et géré par un référent volontaire ? Cela apporterait ce que l'on appelle l'or de l'engrais, pour les espaces publics du village par exemple.

Les corbeilles à entretenir ?

Les conteneurs poubelles sans places attribuées.

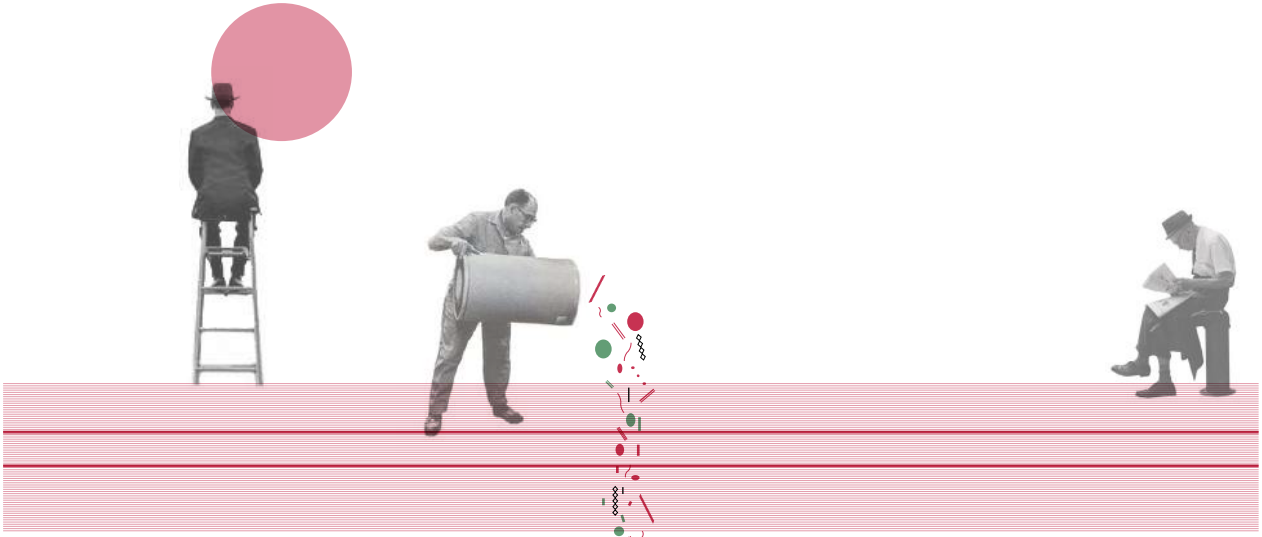

CONCLUSION : Il serait bon d'éviter la pléthore de mobilier, mais de choisir du solide, bien situé, esthétique, naturel, dans une gamme coordonnée,...

PEU, MAIS BIEN !

Les associations pourraient être en charge du mobilier dans le village, avec une solide mobilisation de tous les habitants.

L'appropriation et la responsabilisation n'en sera que meilleure.

8 L'EAU

Sur l'éperon du Montagnier,
l'eau est rare, précieuse.
Une exposition a illustré le propos.
Chacun ici, porte la mémoire des anciens qui ont apprivoisé l'eau du ciel. Ils ont durement cheminé pour monter l'eau depuis la fontaine, ils ont entretenu les citernes et vécu sans gaspiller.
Aujourd'hui, les points d'eau dans le village, doivent **avoir du sens**.
Tous méritent **des soins attentifs**.

- **La fontaine de la place du Four** est récente.
  Elle est **très utile**.
  Récemment des réparations ont permis de la faire fonctionner. La vigilance est de mise pour la garder en service, correctement.
- Sur la **place Janetti**, il y a un point d'eau, **un peu caché** dans un coin.
  Une mise en valeur serait bienvenue, sans concurrencer l'Auberge pour aller boire.
  La fontaine ne fournira pas le pastis.
- **Au cimetière**, dans l'entrée, un robinet permet de remplir les arrosoirs. Une vasque a été placée, lors du chantier de dallage du sol.
  Il reste la robinetterie **à finir**.
- **La fontaine, sur le versant nord**, est un lieu superbe. Lors des manifestations festives, comme la montée des ânes, l'eau a été remise en service.
  C'est **un symbole fort**.
  Peut-être serait-il envisageable de faire couler (un petit filet) comme il y a quelques années ?
  Cette fontaine mériterait un chantier de volontaires pour une restauration des bassins, des murs, de la voute, des abords...
  Ce serait un projet avec du sens, accompagné d'une campagne d'information.

La fontaine de la place du four.

La fontaine sans pastis à la place Maurice Janetti.

Lors d'événements pluviaux importants,
le risque d'inondations n'existe pas
grâce à la « perchitude » du village.
Mais, pour autant,
la question du drainage est à traiter.
Globalement, l'eau s'écoule,
les problèmes ne sont pas dramatiques.
D'une manière générale,
dans les villes et villages,
la collectivité assure la collecte et l'évacuation
des eaux pluviales.
Soit par un réseau spécifique enterré,
soit par un drainage en surface.

Dans le Vieux Village le principe est
un caniveau central dans les rues,
et des exutoires,
vers des terrains publics
ou privés,
là où c'est possible.

De petites améliorations sont à étudier :
continuité des caniveaux centraux,
évacuation des points bas, flaques…

Le caniveau central en granit.

- Au titre du drainage, il faut réfléchir à la **place de l'Eglise, dans sa partie nord-ouest**.
  Ce lieu sert de parking. **Des petits tassements se sont produits, et les très faibles pentes ne permettent pas à l'eau de s'écouler. Le revêtement de sol, en terre, infiltre les eaux, contre l'église romane.**
  Ce n'est pas fameux pour l'édifice, d'autant plus que le niveau intérieur est un peu plus bas que l'extérieur.
  La solution est très simple, inutile d'envisager un chantier pharaonique. Quelques réglages de pentes, un caniveau vers un écoulement (à coté du clocher), un dégagement des pieds de murs et un enduit étanche de la partie enterrée, une amélioration du revêtement de sol en stabilisé renforcée, …

D'importantes stagnations d'eau de pluie.

- **Le Vieux Village n'a pas de poteau d'incendie**.
  Cela inquiète certains et l'administration, dans sa bienveillance paralysante, en profite pour limiter les projets.
  Serait-il possible de créer un ou plusieurs poteaux incendie ?
  Le lieu qui stocke l'eau pour les villages environnants, n'est pas lui-même protégé.

- Dans le cadre du « projet Gourdane », **un point d'eau serait bienvenu**.
  Une canalisation créée lors de la construction des châteaux d'eau, a détruit la calade.
  Pour se faire pardonner, le syndicat de l'eau pourrait offrir une fontaine.

Le château d'eau, vilain, vu en découvrant le village depuis la chapelle de la Trinité.

CONCLUSION :

Au passage il est difficile de ne pas évoquer l'horrible réservoir. Il a été construit il y a quelques années, au mépris du site et de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
Des mesures pour l'intégrer au paysage sont possibles (*peinture de la teinte gris-vert des chênes, atténuation de la route en béton, apports de terre, plantation des abords..*)
Le SIANOV, propriétaire des infrastructures liées à l'eau potable, a bien des soucis à de nombreux endroits. En particulier avec le réseau dans le Vieux Village. Des gros investissements seront nécessaires.
Surtout si un jour, le sol des rues doit être rénové. Il sera nécessaire de garantir que les réseaux enterrés soient en état.
Dans ce cadre, on peut comprendre que ce château d'eau si vilain sous Gourdane,ne soit pas une priorité.
Mais faut-il se résigner ?
Le projet de PLU a identifié l'importance de ce site, comme écrin naturel du Vieux Village.

9 LES INTRUSIONS

Le stockage des pierres.

Le bon entretien du village ne se limite pas à nettoyer la rue !
Les intrusions sur l'espace public,
les agressions visuelles,...
perturbent gravement l'harmonie des lieux.

A Gourdane, des pierres sont stockées.
En grande quantité. Ce n'est pas le bon endroit,
mais l'intention est bonne :
l'idée est de constituer dans le Vieux Village,
un stock de pierres du site,
mises à disposition des constructeurs.
Une sorte de bourse des ressources.
Un lieu est à trouver.
Le long de la Promenade du Belvédère,
il y a certainement la place idéale :
accessible aux camionnettes des maçons.
Le rangement sera à étudier pour l'esthétique.

Au titre du mobilier, dans le chapitre précédent, quelques occupations non-autorisées de l'espace public ont été évoquées.

Les agressions visuelles pénalisent tout le monde. L'image du village est malmenée.

Les chantiers à l'abandon donnent un caractère pitoyable au village.

Les dépôts de matériaux,
mal rangés ou sauvages,
sont déplaisants.

La limite de propriété, entre le parcellaire privé qui borde les calades, et le domaine public, n'est pas toujours claire.
Parfois, des débordements sont constatés, avec plus ou moins d'innocence. Une action de la Mairie serait à prévoir pour mettre de l'ordre. Des rectifications cadastrales permettraient de céder à des riverains des espaces sans intérêt public, d'autres fois, il faudra que la collectivité récupère des terrains squattés.

Une rectification cadastrale ?

CONCLUSION : Un peu de tenue et d'organisation !
A l'image de l'arbre qui éclate la roche pour se frayer un chemin, il reste toutefois et peut-être, à déterminer qui est l'intrus de qui dans l'environnement.

10 LES DÉCHETS

Chacun veut un container proche,
mais pas devant chez lui.

Les emplacements actuels de containers ne soulèvent pas de critiques majeures.
Un équilibre a été trouvé.
Cependant, une intégration esthétique serait à réfléchir (cache-conteneurs ?).
La propreté, à côté des conteneurs, est difficile à assurer. Peut-on faire mieux ?
Ramassages plus fréquents, surtout en période estivale, pour éviter les débordements ?
Dallage du sol sous les containers ?
Désinfection périodique des bacs ?

La déchèterie est appréciée !

Les abords des points de collectes sélectives, au carrefour et à la coopérative, ne sont pas toujours nets. Problème de civisme?

Incivilités : déjections canines sur l'espace public. Doit-on mettre en place des distributeurs de sacs biodégradables ?

Pendant des siècles, le patrimoine de terre végétale a été constitué.
Voir dans « Mémoires d'archives » l'importance de la collecte de feuilles et branches pour fabriquer de la terre.
Voir le travail des Figons, pour hisser sur l'éperon des sacs de terreau.

Serait-il possible que les déchets verts soient collectés au village, broyés et utilisé sur site ?
La déchèterie dispose d'une benne, bien utile, mais les produits s'en vont.
Plusieurs personnes disposent d'un bac à compost.
A amplifier ?
La fourniture de bacs, d'information…serait-elle faisable ?
L'Auberge, dans une démarche écologique, pourrait-elle être une vitrine ?

CONCLUSION : Le bilan,
c'est déjà pas mal,
quelques **INITIATIVES NOUVELLES**
pourraient être inventées.

11 LES RÉSEAUX

L'idéal : ne rien voir !
mais avoir de l'eau potable au robinet, de l'électricité à la maison, du réseau de téléphone, fixe et portable, partout, internet haut débit, 5G, 6G, 7G, etc…

Tous les habitants s'alarment au moindre défaut, à la moindre interruption du service.
Peut-on faire mieux ?

Une vigilance auprès des concessionnaires est demandée, voire des négociations pour envisager des solutions alternatives, avec intégration paysagère dans le respect du site, car des agressions sont mal ressenties :

- le clocher de l'église, transformé en support d'antennes : c'est une injure au plan religieux, c'est inacceptable au titre du monument historique.

- la multiplication des supports d'antennes sur le château d'eau-belvédère :

- rue des Templiers, sous l'aire de la Chapelle, alors que pendant des années, le « réseau site » a fonctionné avec des câblages discrets :

- les deux transformateurs électriques, non intégrés correctement :

- les installations sur poteaux qui commencent à apparaître ainsi que les multiples coffrets disparates, qui s'installent çà et là :

Des mises en sécurité sont nécessaires :

- du câble électrique (22kv) sur la partie haute de la calade de Gourdane demandée depuis 2016, ne peut plus attendre ;
- du paratonnerre installé sur le campanile, vérification du fonctionnement et travaux si nécessaire.

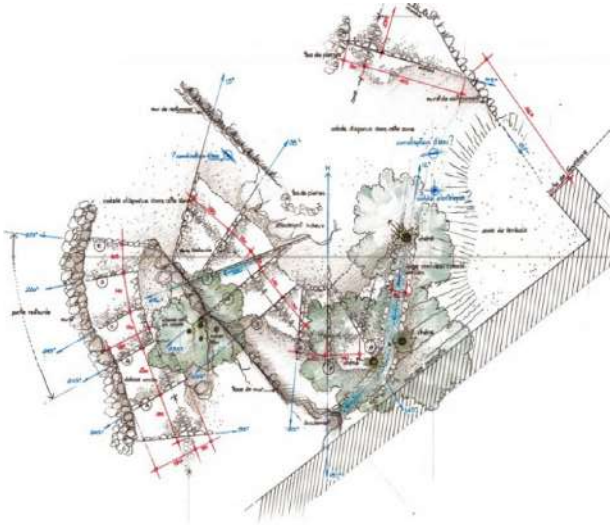

L'information est une demande forte des résidents. Les concessionnaires sont sollicités, dans le plus grand désordre, pour répondre aux multiples questions dès qu'un défaut se présente, les interruptions de services, les réparations envisagées, les évolutions programmées, …
Comment faire ?
Une Auberge ouverte 7 jours sur 7, toute l'année serait un lieu commode pour y trouver l'information sur tous les réseaux.

Un panneau d'information géré par la Mairie est-il envisageable ?
Régulièrement mis à jour, exhaustif, interactif…
Quelles règles pourraient être imposées aux concessionnaires ?
Un retard d'investissements est constaté sur le réseau téléphonique.
Que faire ?

La Commune a sans doute des informations que nous aimerions bien partager.

CONCLUSION :

GARDER L'OEIL !
Le danger est de ne plus voir ces facilités minables nous envahir.
La collectivité, avec ses concessionnaires, développe des projets, mais on les ignore.
Il se dit que la Fibre Optique est programmée, avec des études en 2021 et une mise en œuvre en 2022… Il paraît qu'ERDF va améliorer la distribution, que le SIANOV va réparer les tuyaux d'eau potable, sans trop augmenter les tarifs… etc.
Une **INFORMATION**, complète,
ferait plaisir aux habitants.

12 LES VERSANTS DE L'ÉPERON ET GOURDANE

Le présent carnet d'entretien a développé diverses réflexions pour le Vieux Village, *intra-muros*. Mais il y a aussi les abords, les versants de l'éperon, les bois, les restanques, le site de Gourdane…

Il n'est pas possible de valoriser le Vieux Village, sans prendre en compte la géographique, si particulière, de ce rocher habité.

Le jour où une démarche de Site Patrimonial Remarquable sera mise en œuvre,
c'est un ensemble qui sera pertinent à étudier.

L'aménagement des versants,
est une composante majeure du PATRIMOINE.

Plusieurs siècles de travaux,
des milliers de personnes,
des tonnes de pierres,
et de terre mises en œuvre
pour créer un lieu
où l'on puisse vivre.
Cela se respecte.

En tout premier lieu, il y a **LES CALADES** :

- le Paradis des Anes,
- le chemin du Baou,
- le chemin de la Fontaine,
- la calade de Gourdane,
- le chemin du moulin à huile…

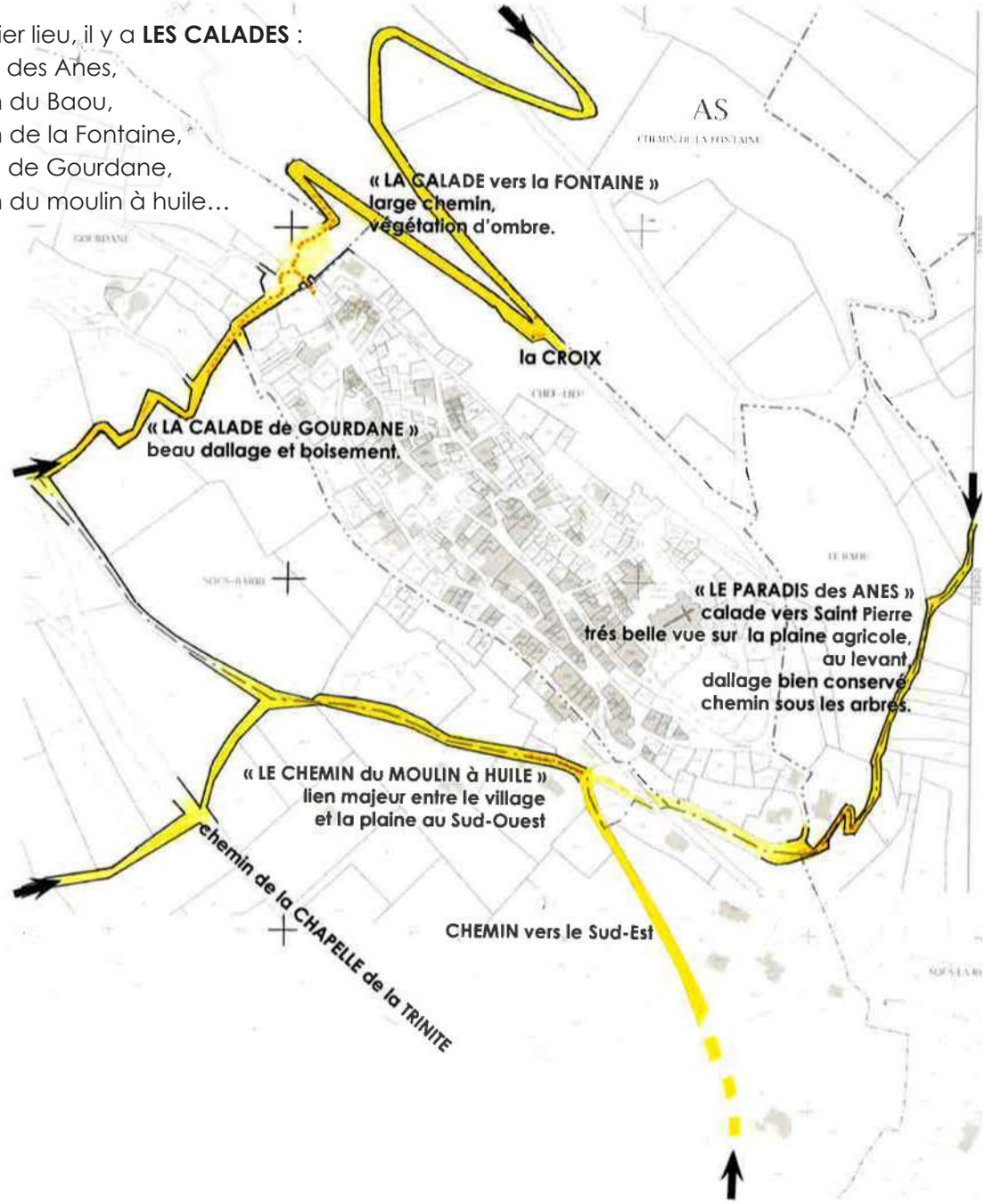

Ces **parcours sont abimés,** et la poursuite des chantiers bénévoles de restauration est indispensable. Peut-être faut-il amplifier ces actions par d'autres procédures ?
Comme par exemple des chantiers de formation, des stages d'insertion…

Les habitants sont très sensibilisés au site, dans sa globalité. Les journées citoyennes de nettoyage du versant nord, furent un grand succès : dans la forte participation, dans le résultat, dans le plasir d'une action en commun…
Le chantier de restauration de la Calade de Gourdane, développé sur plusieurs années avec l'aide de la Commune, a permis de réparer un ouvrage massacré par les entreprises lors des travaux d'adduction d'eau, et par les barbares en moto-trial (*un arrêté a-t-il été pris pour interdire cette pratique ?*).
Le potentiel de mobilisation des résidents pour entretenir la colline, est très fort.

Un chantier participatif de restauration de calade en 2018.

Le **SITE DE GOURDANE.**
C'est un projet en soi,
pour rendre tangible le caractère exceptionnel
de cette aire caladée,
la plus vaste de Provence, paraît-il.
Gourdane c'est aussi LES MOULINS,
la chapelle de l'ANNONCIADE,
les HORIZONS,
l'ancienne CARRIERE,
le dallage en IMPLUVIUM,
les arbres, les chênes et les cades…
Avoir à l'esprit que **c'est l'usage intelligent qui engendre la protection**.
Tout doit être utilisé, géré, partagé...

La **CHAPELLE DE LA TRINITE**
ne peut pas être ignorée.
Bien sûr, la distance l'isole du village.
Pourtant, elle en est une composante.
Elle raconte l'importance du plateau
comme lieu vivant du village,
les temps inquiets
où l'aide de Dieu était sollicitée,
les parcours incessants
entre l'éperon et le plateau où l'on travaille.

Comment faire pour que cette chapelle soit vivante ? Des célébrations, des expositions estivales, des illuminations certains jours, des aires de pique-nique, un point d'eau…?
Les fêtes à Gourdane, comme dans le passé, ont forgé l'unité de la communauté.

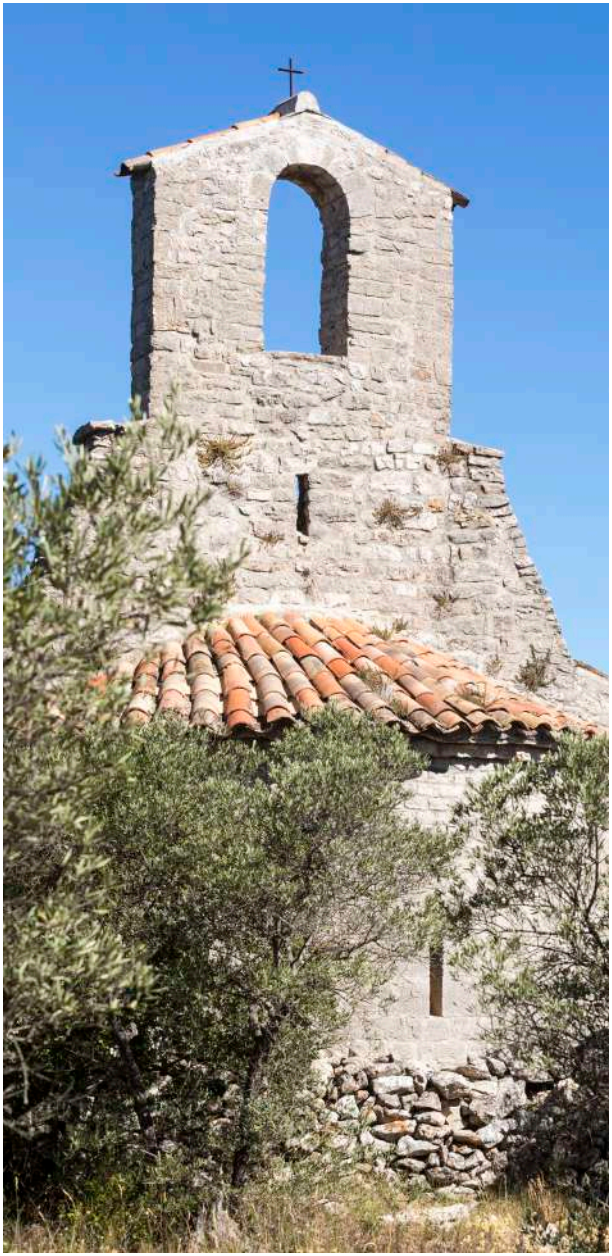

Photographie Gabrielle Voinot

Lorsqu'on parle des abords du Vieux Village, inévitablement,
il faut aussi considérer le **SITE DE LA FONTAINE**.
Au chapitre 8 sur l'eau, a été évoqué l'envie d'un chantier de restauration
des bassins, de la toiture, de l'arrivée de l'eau…
Nous pourrions faire encore mieux,
en rétablissant une sociabilité de ce site :
se retrouver là, pour dîner au frais,
profiter de l'ombrage des platanes,
jouer entre enfants sur les étranges branches basses des chênes,
écouter une douce musique,
des lectures au moment calme de la sieste…

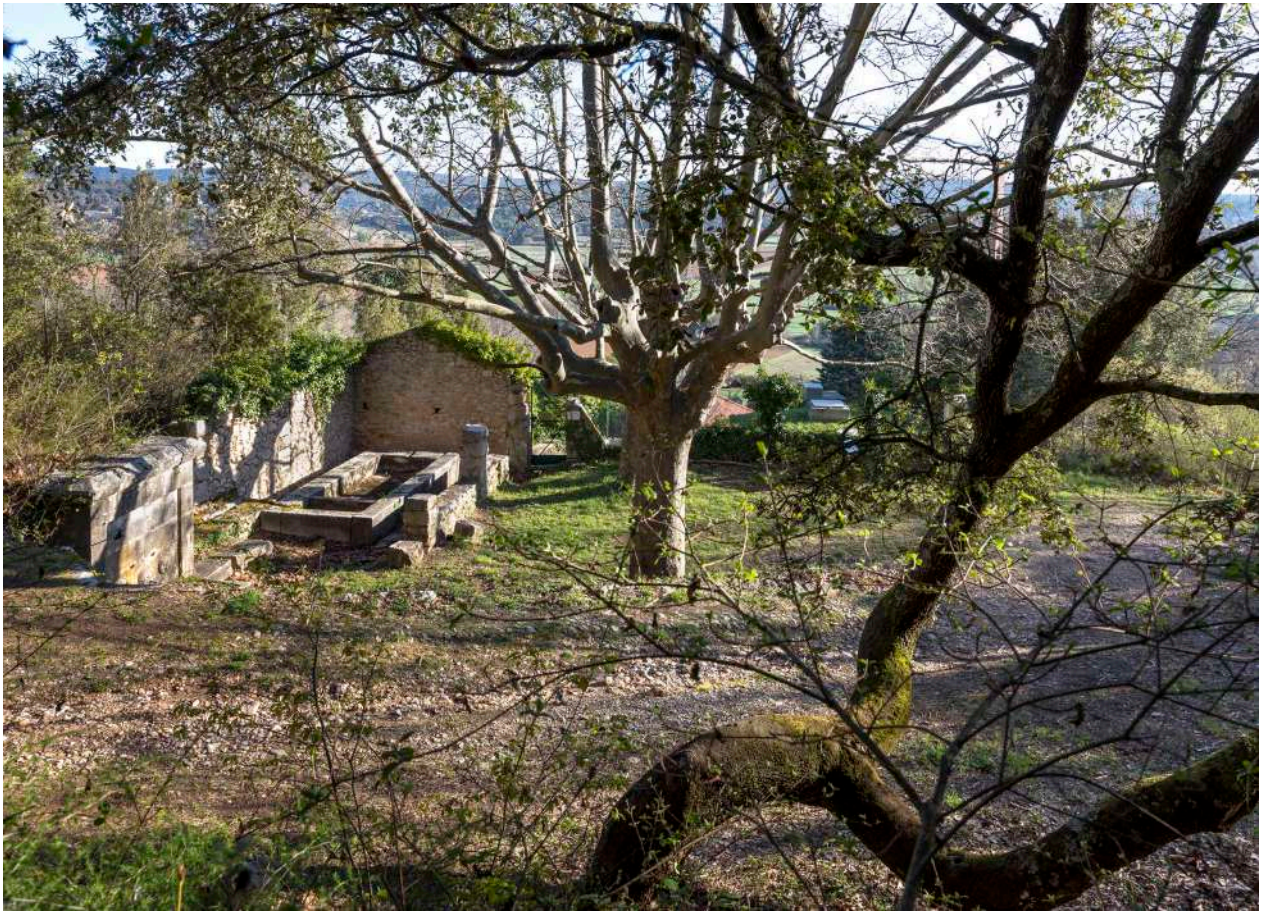

Photographie Gabrielle Voinot

Au chapitre 8, sur le thème de l'eau, nous avons parlé de **la nécessaire intégration de l'horrible château d'eau**, implanté dans un total mépris du site, dans une attitude purement technicienne.
Egalement, il y a le projet d'une piste de sécurité, donnant accès à Gourdane, depuis la route bétonnée du château d'eau.
Le projet de PLU a mentionné cet ouvrage.
Son implantation est à préciser,
pour garantir la discrétion,
le passage au mieux du terrain,
sans terrassement lourd.
En étant clair sur son usage : c'est une piste pour les pompiers, ce n'est pas une route ouverte à une quelconque circulation.

La route d'accès en béton.

Le château d'eau non intégré dans le paysage.

PLAN DE DÉBROUSSAILLEMENT

échelle d'étude 1/1000°

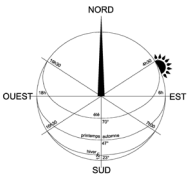

échelle 1/2500

Un schéma « légal » des zones à débroussailler a été dessiné. C'est l'application littérale d'un texte réglementaire. Probablement, nous pourrions être plus pertinent.

En regardant **LA REALITE DU TERRAIN** :

- remettre en culture d'oliviers et amandiers les anciennes restantes,
- débroussailler tout le site de Gourdane créer des percées visuelles vers Lure, le Ventoux et le Luberon,
- laisser dans son jus, la forêt sauvage du versant nord-ouest, très en pente,
- assurer la protection contre le risque incendie, par l'aménagement de la Promenade du Belvédère…

Chaque espace a une vocation,
une envie de jouer un rôle.
Il faut écouter le « génie des lieux »
et aller dans son sens.

Là encore, la mobilisation citoyenne sera forte, mais comme il s'agit d'actions lourdes, l'aide de la collectivité est indispensable (PNRV, Com-Com, Municipalité, Fondations privées…). Restent les questions du débroussaillement réglementaire tout autour du village et à Gourdane, la taille d'arbres pour assurer de l'ombre ou éviter un accident.

Est-ce obligatoire ? Qui l'assure ? Qui le contrôle, et, si nécessaire, rappelle à l'ordre les propriétaires de terrains ?

Cette question est d'autant plus importe que le Vieux Village n'est pas équipé de poteau incendie, qu'un seul accès, étroit, est disponible pour les engins de secours, que la zone forestière potentiellement dangereuse, est au nord-ouest, ce qui augmente les risques par temps de mistral…

A Gourdane, le site des moulins, de toujours a offert un super panorama sur les montagnes.
C'est la caractéristique forte du lieu. Quelques arbres et broussailles sont à enlever, pour restituer la vue sur Lure.

LA RÉALITÉ DU TERRAIN COMME GUIDE POUR UN PROJET DE DÉBROUSSAILLEMENT

échelle d'étude 1/1000°

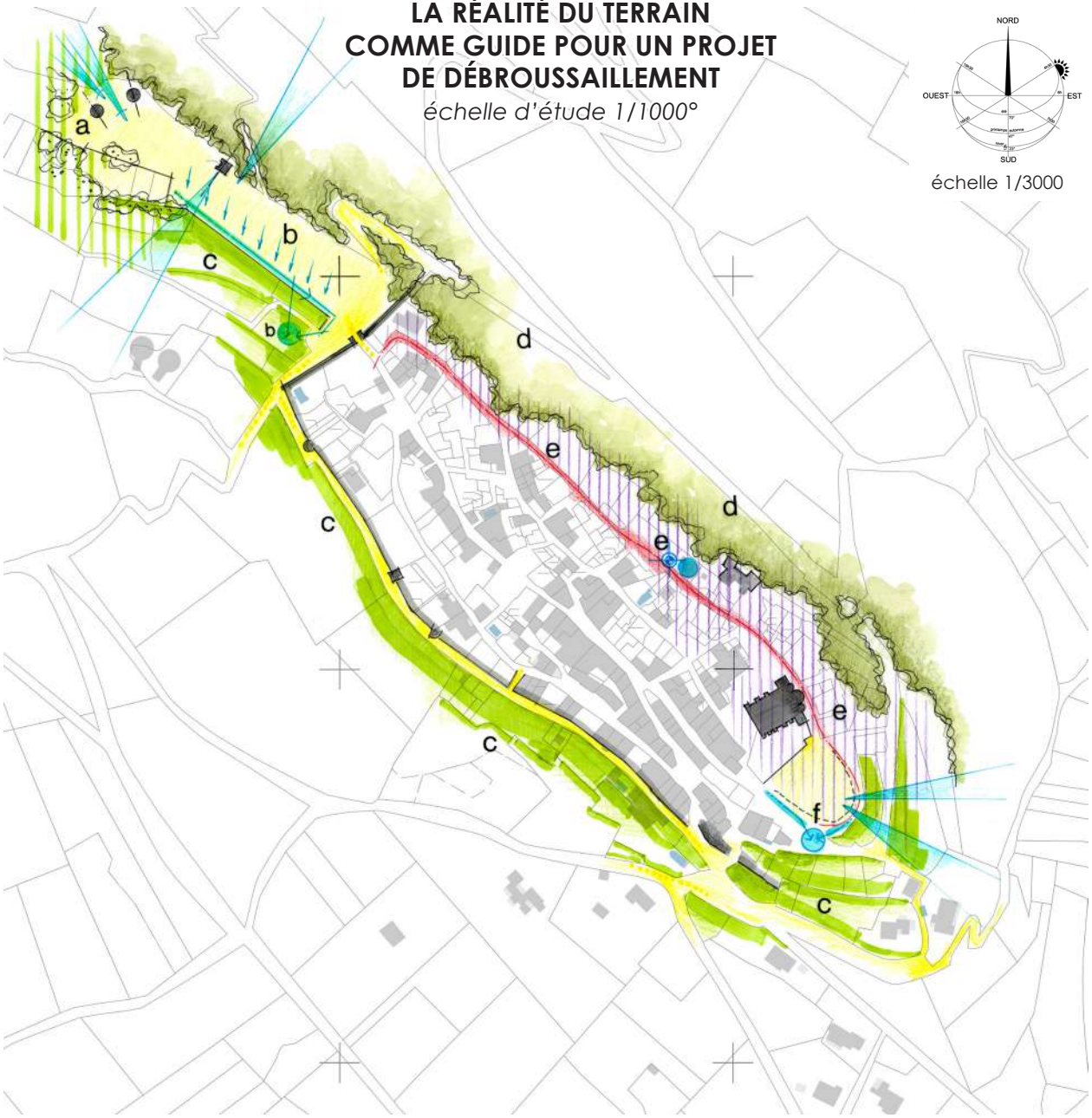

échelle 1/3000

a. Le site des moulins est à débroussailler
Des percées visuelles sont à créer,
vers la Montagne de Lure, le Mont Ventoux…
Les grands arbres, mis en valeur,
offrent des ombrages pour le pique-nique...

b. La fonction « impluvium » de l'aire
pourra être restaurée,
avec nettoyage du caniveau aval,
et mise en place d'une citerne pour l'usage agricole et pour la réserve incendie,
re-alimentable sur le réseau public en période de sécheresse.

c. Rétablissement des fonctions agricoles
dans toutes les restanques du versant sud-ouest : oliviers, amandiers... et potagers dans les parties proches du village.
Le chemin Sous-Barri est le trait d'union entre ces espaces cultivés.
La gestion agricole protège du risque incendie, mieux que tout arrêté de débroussaillement (de toute façon, il faut débroussailler, pour rétablir les vergers).

d. La forêt de chênes
du versant nord-est est intégralement préservée, dans la forte pente, dans tout son linéaire. C'est l'écrin du Vieux Village.
Le chemin de la Fontaine, le chemin du Baou sont des allées d'exploitation, accessibles aux engins de sécurité depuis Saint Pierre

e. Toute la ligne de crête de l'éperon
fait l'objet d'un projet d'ensemble.
C'est, à la fois, la Promenade du Belvédère qui offre la vue, un espace dégagé de sécurité,
une ressource en eau avec un poteau incendie à créer à coté du château d'eau,
une voie, des stationnements à traiter, …
Cette crête est un fil conducteur entre des Monuments : les aires de Gourdane et de la Chapelle, la Porte dite des Templiers (!), les ruines du Château médiéval, l'Eglise Romane…
Le PLU, l'OAP, le SPR... devront intégrer ce projet d'aménagement.

f. L'Aire de la Chapelle
libérée des voitures,
offre un magnifique panorama vers le levant.
Là aussi, l'eau de pluie pourra être collectée,
et stockée pour l'usage des jardins potagers historiques.
Cela n'existait-il pas autrefois ?
Dans quelques jardins, on voit des bassins, sans doute alimentés par les ruissellements du sol.

CONCLUSION

Ces pages expriment des envies pour un Vieux Village plus propre, plus beau, les patrimoines mis en valeur, en osmose avec la nature...
La beauté de l'horizon, déployé sur 360°, offert à nos visiteurs, ne doit pas faire oublier les petites actions de proximité. Les gestes du quotidien pour l'harmonie des lieux sont une nécessité et une source de grands plaisirs.

Les suggestions de ce cahier racontent une impatience. Les défaillances de l'éclairage public et le mauvais état des chaussées font l'unanimité dans la liste des problèmes. Il est urgent d'y remédier.
Chacun ici, veut améliorer le Vieux Village, et, aussi, attend les documents d'orientation pour l'avenir : le Plan Local d'Urbanisme, le dossier de Site Patrimonial Remarquable et son volet gestion…

Le Vieux Village est très ancien, (*certains préféreraient l'appeler le « Haut Village » pour ne pas regarder le passé avec excès*). Mais, cette longue histoire de « l'éperon habité » qu'ensemble nous continuons à écrire, implique de ne pas oublier les détails de la vie d'aujourd'hui.

Toute action, aussi modeste soit-elle, a du sens. Un outil existe pour optimiser la remontée d'informations en direction des services municipaux : l'application « citoyenne », gratuite. Elle concerne le cadre de vie dans ses composantes :
incendie / inondation / accident / dégradation /agression-cambriolage / animal errant / voirie-signalisation-espaces verts / déchets / tapage.

Des réunions régulières de quartier (de hameau), conviviales, à l'initiative de la mairie seraient un moyen de faire passer les informations, mieux impliquer les habitants (et la municipalité), effectuer un suivi.
En complément, un élu désigné par le maire, pourrait être un interlocuteur privilégié à l'écoute des habitants du village.

Les habitants et les associations sont disponibles pour une large concertation.
Pour convenir de modalités appropriées de suivi et de coopération, afin d'apporter des réponses collectives, concertées, coordonnées à des objectifs communs.

« Il est plus intelligent d'allumer une toute petite lanterne que de se plaindre de l'obscurité ».
Lao Tseu - Vème siècle avant J-C.